



LA FGTB PUBLIE SON BAROMÈTRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

De la **marge** pour faire **mieux**



FGTB

#1 JANVIER 2024

Bimestriel | Année 79

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Plus social,
plus fort

Devenez
candidates

Défendre
l'Europe sociale

Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

X @syndicatFGTB

f syndicatFGTB

▶ ABVV/FGTB


La FGTB en ligne
www.fgtb.be


Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Action	4
En bref	5
Plus fortEs ensemble !	6-7
Défendons l'Europe sociale	8-9
Centrales d'urgence	10-11
Entretien avec Nicolas Latteur, sociologue et formateur au CEPAG	12-13
Nouvel essor de l'action syndicale bruxelloise dans la lutte antifasciste	14

DOSSIER

Baromètre socio-économique 2023 de la FGTB	15-19
---	--------------

Question/Réponse	20
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

MONDE & RÉGIONS

Agenda des régions	33
Monde	34-35

Ne nous y trompons pas

Pour cette édition de Syndicats Magazine, nous outrepassons de peu la limite « acceptable » de fin janvier pour vous adresser, une fois encore, nos meilleurs vœux pour l'année 2024. Des vœux tardifs mais sincères. Car cette année est charnière, et nous vous la souhaitons belle, sociale et solidaire.

2024. ANNÉE D'ÉLECTIONS

Élections sociales, bien sûr. L'occasion pour les travailleurs et travailleuses de peser dans leur entreprise. De défendre et de protéger leurs collègues, d'améliorer les conditions et l'environnement de travail. Nous ne pouvons que relancer notre appel aux candidats et candidates. Rejoindre nos rangs, c'est porter la voix de la classe travailleuse. C'est contribuer à ce que cette voix résonne et l'emporte, face à une droite de plus en plus braillarde et encline à faire reculer les droits sociaux et syndicaux.

Élections régionales, fédérales et européennes, aussi. En juin 2024, nous nous rendrons aux urnes, pour décider de l'avenir politique de notre pays. La campagne bat déjà son plein. Les slogans et les promesses fusent. D'aucuns, très à droite de l'échiquier politique, surfent sur des thèmes clivants ou en vogue, pour contourner les préoccupations véritables et quotidiennes des travailleurs et travailleuses. Ou, à l'inverse, affichent un visage social et prétendent avoir à cœur les intérêts des citoyens et citoyennes.

Ne nous y trompons pas. On le sait et l'Histoire nous l'a montré bien des fois : le masque tombe dès que l'extrême droite arrive au pouvoir. Car l'extrême droite, faut-il le dire, est à droite. Et, par définition, ne sera jamais du côté du monde du travail. Dans l'ombre, c'est aux côtés des puissants qu'elle se trouve. C'est en leur faveur qu'elle vote dans les hémicycles. Et même d'apparence plus fréquentable aujourd'hui, elle bâtit ses discours et ses théories sur son socle historique. Un socle fait de division, d'exclusion, de haine de l'autre. Elle menace la cohésion sociale, les valeurs démocratiques et les conquits sociaux.

PLUS SOCIAL, PLUS FORT

Cette période pré-électorale est donc l'occasion pour nous, à la FG TB, de rappeler ce que sont les sujets qui comptent aujourd'hui. Citons notamment : une meilleure qualité de vie, des revenus décents

pour toutes et tous, des soins abordables, des services publics renforcés, de l'emploi stable, une transition climatique juste, une vraie lutte contre la pauvreté. Remplaçons la division par la solidarité, l'exclusion par l'égalité, la haine par l'union. Car nous voulons que notre société repose sur un socle plus solide, plus social, plus fort.

« Plus social, plus fort », c'est justement le nom de la campagne lancée par votre syndicat, à la mi-janvier. Une campagne qui insiste sur les vraies priorités : plus de pouvoir d'achat et des politiques plus sociales, pour toutes et tous. Car un monde plus social, c'est un monde qui n'exclut pas, qui ne laisse personne de côté.

LE VRAI DU FAUX

La société d'aujourd'hui est complexe. Entre numérisation extrême, intelligence artificielle, réseaux sociaux, il est de plus en plus difficile de déterminer le vrai du faux, inondés que nous sommes d'informations contradictoires. Le triste et dangereux chant des sirènes de l'extrême droite joue de cette confusion, l'alimente de ses raccourcis et de ses discours populistes, racistes, haineux. Mais n'apporte nulle solution miracle.

Des réponses, par contre, on en trouve dans ce qui « fait » société et démocratie : une meilleure répartition des richesses, une protection sociale forte, des revenus décents pour toutes et tous. En bref une vie meilleure – pour tout le monde et pas seulement pour quelques-uns. Seule une vraie politique de gauche peut permettre la mise en œuvre d'un tel projet de société.

Recentrons-nous sur ce qui a du sens. Au quotidien, mais aussi dans l'isolement, mobilisons-nous pour demain, pour défendre de véritables enjeux sociétaux, pour défendre ce qui fait notre société plus juste. Plus sociale, plus forte. ◀



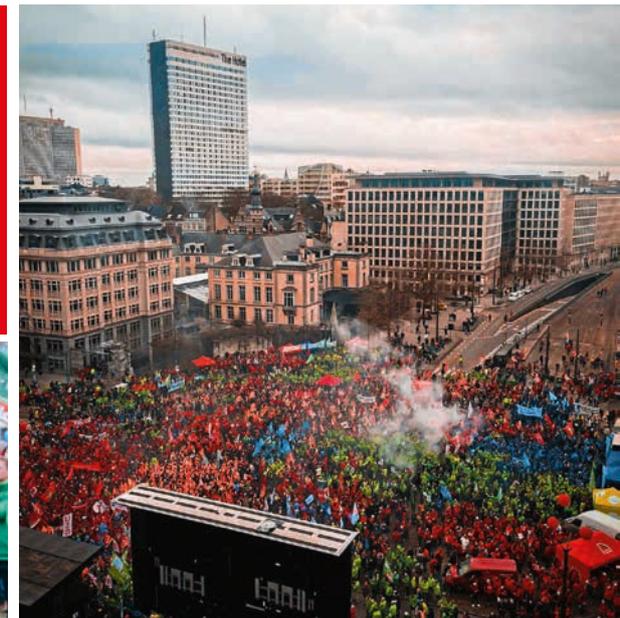
Thierry Bodson
Président

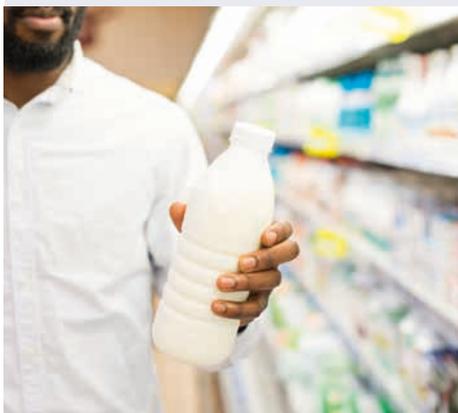


Miranda Ulens
Secrétaire générale



Le 12 décembre,
 près de 10.000 syndicalistes européens ont envahi les rues de Bruxelles pour dire NON à l'austérité imposée par l'Union Européenne. OUI à des salaires et pensions décents, à des services publics de qualité. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation. Plus forts ensemble !





INDEX JANVIER 2024 PRODUITS LAITIERS EN HAUSSE, GAZ NATUREL EN BAISSÉ

INDICES		
	Prix à la consommation	130,08
	Inflation	1,75 %
	Indice santé	130,19
	Indice santé lissé	126,56

En janvier 2024, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,49 % par rapport à décembre 2023. En rythme annuel, l'inflation se chiffre à 1,35%. Le prochain indice pivot s'élève à 128,11. Il n'a pas été dépassé ce mois.

QUELQUES CHIFFRES

Les principales hausses de prix enregistrées en janvier concernent les produits laitiers, les services domestiques, le pain et les céréales, les boissons alcoolisées et les loyers. (Source: Statbel)

En quelques exemples, le prix des produits laitiers a augmenté ce mois de 4,1 % en moyenne. Les services domestiques sont en moyenne 8,3 % plus chers. Les prix du pain et des céréales ont progressé en moyenne de 2,3 %.

Du côté des baisses de prix, le gaz naturel a diminué ce mois de 15,4 % en moyenne. Les carburants : 2,1 % de moins. Les prix de l'électricité ont baissé en moyenne de 3,3 %. Les prix des billets d'avion et chambres d'hôtel est également en baisse en janvier.



+ social, + fort !

2024 est une année électorale. Le 9 juin 2024, nous nous rendons toutes et tous aux urnes pour exprimer notre voix lors des élections régionales, fédérales et européennes. Le FGTB lance donc une campagne pour sensibiliser chaque électeur et électrice.

Partout en Europe, nous assistons à une montée de l'extrême droite. La Belgique n'est pas en reste. Notre campagne met en valeur les mesures concrètes qui renforceront le monde du travail et qui réduiront les inégalités. Les forces politiques de gauche, en ce compris le monde associatif et les syndicats, sont le seul rempart contre la peste brune. Dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs, il nous revient de démasquer l'extrême droite qui usurpe un discours social mais qui a, de tout temps et en toute circonstance, été le pire ennemi de la classe travailleuse et agi contre elle. Nous voulons une société solidaire. Où chacun et chacune, indépendamment de son origine, de son parcours, de son statut social ou économique, ait la chance de mener une vie digne. Et puisse aussi donner cette chance aux générations futures.

Comment ?

- Par un **pouvoir d'achat renforcé**, une politique plus sociale ;
- par des **pensions renforcées**, une fin de carrière plus digne ;
- par une **gauche renforcée**, un monde plus solidaire ;
- par un **sécurité sociale renforcée**, une lutte contre la pauvreté plus concrète ;
- par une **transparence fiscale renforcée**, une répartition plus juste ;
- par une **action climatique renforcée**, une Europe plus proche des gens.

C'est ça, être plus social. Plus fort.

En savoir plus sur [👉 plussocialplusfort.be](https://plussocialplusfort.be) ◀



Plus fortEs ensemble !

La Belgique compte plus de femmes (51%) que d'hommes. 65,5% d'entre elles travaillent. Et ce pourcentage ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi il est primordial que les femmes interviennent dans les décisions relatives à leur emploi, leur salaire, leurs conditions et environnement de travail.

En vue des élections de mai 2024, le message de la FGTB est clair : il faut un maximum de femmes sur les listes !

POURQUOI PLUS DE FEMMES ?

Des décisions équilibrées ne peuvent être prises dans les entreprises que par une représentation équilibrée. Les femmes doivent être mieux représentées dans les réunions, les négociations et les organes consultatifs. Plus il y a de mixité dans une équipe, plus le travail sera efficace.

MAIS PAS SEULEMENT...

Aujourd'hui encore, les femmes subissent davantage de discriminations que les hommes. La FGTB défend l'égalité femme/homme à travers toute une série de revendications comme par exemple la diminution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes.

Certains sujets continuent de toucher davantage les femmes, comme le sexisme en entreprise, l'impact des violences conjugales sur le travail ou encore les contraintes spécifiques liées à la maternité. Il n'y a PERSONNE de mieux placé qu'une femme pour défendre les intérêts et les droits des femmes.

DÉLÉGUÉE, POUR FAIRE QUOI ?

En tant que déléguée FGTB, vous serez amenée à informer, conseiller et défendre vos collègues au sein de deux instances.

Au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT ou Comité de prévention) avec pour mission : le bien-être au travail, la santé, la protection de la maternité, le soutien aux personnes victimes de violence, de sexisme ou de harcèlement sexuel mais aussi la mobilité durable, les mesures respectueuses du climat...

Au Conseil d'entreprise (CE) chargé de la politique économique et l'emploi dans l'entreprise, l'égalité salariale f/h, l'égalité des possibilités de promotion entre hommes et femmes, le problème du temps partiel (en majorité des femmes), la possibilité de discuter de la réduction collective du temps de travail, la recherche d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée, les vacances et horaires annuels,...

Ces combats vous parlent et vous avez au moins 6 mois d'ancienneté sans interruption en mai 2024 ou 9 mois avec interruption ? Passez le cap ! Devenez déléguée FGTB et négociez de meilleures conditions de travail pour vous et vos collègues.

Plus d'infos ➔ www.fgtb2024.be



TÉMOIGNAGES DE DÉLÉGUÉES


Frédérique, déléguée FGTB Horval et magasinière chez Biscuit international, à Enghien

« La fonction de 'magasinier' n'est pas encore très répandue chez les femmes. Dans ce milieu d'hommes, j'ai trouvé ma place, obtenu le respect des mes collègues et des chauffeurs. Selon moi, être déléguée c'est un rôle d'écoute, un esprit social. Nous sommes la liaison entre les ouvriers et la direction. En tant que femme nous avons parfois une vision différente et une autre approche psychologique, 'une main de fer dans un gant de velours' - ce qui peut être bénéfique lors des négociations. Ce n'est pas facile mais je pense que les femmes peuvent apporter beaucoup à une délégation. Alors mesdames allez-y, lancez-vous, c'est avant tout une belle aventure humaine et dans le monde actuel nous avons vraiment besoin de vous. »

Loren, déléguée jeune SETCa dans le secteur du commerce

« Je suis déléguée depuis 4 ans au CE et suppléante au CPPT. En tant que jeune déléguée, j'ai été directement épaulée par ma permanente et par mes collègues délégués. Ils ont de suite été à mes côtés pour me guider.

Pourquoi avoir choisi la FGTB ? Parce mon syndicat partage des valeurs qui me tiennent à cœur et qui sont essentielles. À la FGTB, il n'y a pas de place pour le sexisme, le racisme, l'homophobie ou la xénophobie.

Être délégué, c'est savoir être à l'écoute des gens et les comprendre. C'est être convaincu qu'on peut représenter nos collègues, les accompagner et les défendre face à la direction. C'est être enthousiaste, solidaire et combattant. C'est gagner des victoires. C'est avoir la volonté de faire changer les choses. C'est ensemble qu'on est plus forts ! »


Virginie, déléguée Centrale Générale FGTB dans le secteur du nettoyage

« Certains n'hésitent pas à dire que les femmes sont trop sensibles pour tenir tête aux patrons. Je leur réponds : pas du tout ! Je suis une femme et je leur tiens tête. Ça ne me fait pas peur, je suis l'intermédiaire entre le patron et les travailleurs de mon entreprise. Je suis là pour les défendre. Donc il n'y a aucun souci à ce niveau-là. Les femmes sont fortes et elles se font entendre. »

Tiphaine, déléguée Centrale Générale FGTB dans le secteur des titres-services

« Les femmes font preuve de beaucoup d'intelligence pour pouvoir agir différemment des hommes. Nous agissons moins frontalement, mais nous agissons quand même. Nous n'avons pas peur. » ◀





LA BELGIQUE À LA PRÉSIDENTIE DE L'UE

Défendons l'Europe sociale

Des règles du jeu justes, équitables pour le monde du travail. Contraignantes pour les entreprises. C'est ce dont l'Europe a besoin. Pour que les travailleurs et travailleuses des différents pays ne soient plus mis en concurrence. Les syndicats ont un rôle à jouer.

La Belgique assure la présidence de l'Union européenne depuis le 1er janvier. Pour les six prochains mois, elle dirigera le Conseil de l'UE, qui représente les Gouvernements des États membres. Quel sera le rôle exact de la Belgique ? Aligner les États membres autour des propositions législatives de la Commission européenne, puis négocier des accords avec le Parlement européen pour créer de nouvelles réglementations européennes.

La Belgique jouera principalement un rôle de médiatrice, mais pourra également « donner le ton ». C'est donc le moment pour les femmes et hommes politiques belges de montrer la voie. Rappelons que des élections européennes sont prévues en juin. Un moment clé. Une occasion pour les syndicats notamment d'indiquer clairement ce qui pourrait et devrait être amélioré.

Le 25 mars prochain, le front commun syndical belge rencontrera les députés européens belges actuels et les candidats aux élections européennes de juin. Le but ? Discuter avec eux de la politique européenne actuelle et future, mais aussi leur faire part des revendications du monde du travail.

Une première rencontre entre quelque 80 militantes et militants de différents secteurs de la FGTB avec Ester Lynch, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES) et Lucie Studničná, présidente du groupe des travailleurs au Comité économique et social européen, a déjà eu lieu fin janvier.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

« Aucun travailleur, secteur ou syndicat national n'arrêtera les grandes multinationales dans leur course aux profits, dans le non-respect des conditions de travail, dans l'évasion fiscale ou la mise en concurrence des travailleurs... Nous ne pouvons le faire qu'à un niveau qui transcende les frontières nationales », déclare Ester Lynch. Lucie Studničná va dans le même sens et donne un exemple : « Dans une filiale ou dans une autre – située à 40 kilomètres de là – d'une même entreprise, les travailleurs gagnent parfois un tiers de moins. C'est injuste et honteux. Les pays, les régions et les entreprises profitent de la concurrence déloyale, les travailleurs en souffrent. »



L'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle que nous voulons. (...) C'est à nous, syndicalistes, qu'il incombe d'inscrire une autre Europe sur la carte.

Frank Moreels, Président de l'UBT

C'est précisément la raison pour laquelle nous ne devons pas tourner le dos à l'Union européenne. Malgré les déceptions déjà ressenties par les citoyens. Frank Moreels, président de l'UBT, le Centrale du transport de la FGTB indique : « L'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle que nous voulons. Elle n'a pas répondu correctement aux défis sociaux, économiques et politiques actuels. Au contraire, elle a misé sur la libéralisation, la privatisation et la dérégularisation. Cela a renforcé la méfiance des travailleurs et travailleuses à l'égard de cette Europe lointaine et, à leurs yeux, bureaucratique. Et il faut s'attendre à ce que les populistes capitalisent là-dessus. C'est à nous, syndicalistes, qu'il incombe d'inscrire une autre Europe sur la carte. Et cela nécessitera un plus grand engagement européen de la part des syndicats. Pour qu'en fin de compte, nos membres n'aient pas à payer la facture ».



”

Les entreprises qui enfreignent les lois et violent les droits des travailleurs... c'est de la criminalité. Payer moins que le salaire minimum, c'est du vol. Cela devrait être traité et combattu de la même manière que les autres délits.

Esther Lynch, secrétaire générale de la CES

APPLICATION DE LA LOI

Les règles du jeu doivent donc être plus équitables et claires. Mais elles doivent aussi être respectées et appliquées. L'Europe nous a apporté beaucoup, notamment des règles minimales concrètes dans de nombreux secteurs concernant les heures de travail, les congés, les salaires minimums, la sécurité au travail... Ce, afin de protéger les travailleurs. « Environ 80 % de toutes les lois nationales sont co-déterminées par les lois européennes », souligne Lucie Studničná. Malheureusement, l'application de ces lois fait trop souvent défaut.

« Il existe enfin une Autorité européenne du travail chargée de lutter contre la fraude sociale, les abus et l'exploitation de ceux qui travaillent dans un autre pays, mais elle n'est pas efficace », affirme Ester Lynch. « L'année dernière, ce service a à peine mené 100 inspections. En une année entière, dans les 27 États membres de l'Union. C'est ridiculement peu. En outre, ces inspections sont généralement annoncées. Il faut vraiment augmenter les chances d'être pris en flagrant délit. Nous parlons ici de criminalité, n'est-ce pas ? Car les entreprises qui enfreignent les lois et violent les droits des travailleurs... c'est de la criminalité. Payer moins que le salaire minimum, c'est du vol. Cela devrait être traité et combattu de la même manière que les autres délits ».

Frank Moreels cite également les fraudes dans son discours : « La police fédérale belge a infligé des amendes à plus de 85 % des chauffeurs d'Europe de l'Est contrôlés au cours des six derniers mois sur les autoroutes de la province de Liège. Tant pour avoir enfreint les règles relatives aux temps de conduite et de repos, que de retour dans leur pays d'origine, prévues dans le cadre du programme de mobilité de l'UE. »

”

Il y a effectivement place pour le changement, pour une Europe plus proche des citoyennes et citoyens. Une Europe sociale qui ne se contente pas d'écouter, mais qui répond à leurs besoin.

Miranda Ulens, secrétaire générale de la FGTB

NOTRE MOT À DIRE

Nous avons donc besoin d'une Europe sociale et forte. Où il fait bon travailler et vivre, avec une protection sociale solide et des droits sociaux respectés, partagés et appliqués.

Miranda Ulens, secrétaire générale de la FGTB : « Il y a effectivement place pour le changement, pour une Europe plus proche des citoyennes et citoyens. Une Europe sociale qui ne se contente pas d'écouter, mais qui répond aux besoins. Une Europe qui valorise non seulement l'économique mais aussi le social. Une Europe où nous nous sentons en sécurité et compris, quelles que soient nos origines. Il est temps de travailler ensemble pour construire cette Europe dont nous pourrions être fiers. Nous avons le pouvoir de mettre sur la carte une Europe différente, une Europe qui convient à tout le monde. »

Les élections du Parlement européen auront lieu en juin. Chacun d'entre nous peut mettre l'Europe sur la bonne voie. En optant pour des femmes et hommes politiques qui portent les idées fondamentales de l'UE telles que la coopération, l'égalité et l'unité, plutôt que des politiciens qui prônent la division ou qui sont à la solde des grandes entreprises. ◀



CENTRALES D'URGENCE

« Le manque de personnel met des vies en danger »

En raison d'un budget insuffisant, de coupes drastiques et d'un manque de personnel persistant, les centrales d'urgence sont en détresse. Il est grand temps que leur appel à l'aide soit entendu, sans quoi ceux du grand public risquent de rester sans réponse. Témoignages.



« UNE HONTE »

« Tous les citoyens dans le besoin ont le droit de bénéficier d'une assistance sans faille. Malheureusement, aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de la garantir. C'est une honte pour un pays prospère comme le nôtre ». Tony Six (à gauche sur la photo), secrétaire fédéral de la CGSP (la centrale de la FGTB pour les services publics), ne mâche pas ses mots. « Depuis de nombreuses années déjà, nous dénonçons le sous-financement structurel. Lors d'une tempête ou d'une catastrophe, nous recevons des promesses. Puis, c'est le retour à la normale, ou plutôt au chaos quotidien ».

Le budget alloué est en effet bien trop faible. Le gouvernement de Michel-De Wever, a fait beaucoup de tort au secteur. « Le ministre N-VA, J. Jambon, a réduit de 10 % le budget des services de sécurité », souligne Tony, « alors que les centrales d'urgence sont confrontées à une pénurie historique de personnel et d'effectifs sur le terrain ».

« Le mois dernier, lors des inondations dans le Westhoek, les sacs de sable et l'aide de la protection civile ont dû venir de plus de 150 km de là. Tout cela parce que Jambon a fermé plusieurs casernes en 2019, ne laissant ouvertes que celles de Crisnée et Brasschaat. Qui est, par hasard, sa ville natale... Mettant ainsi en jeu la sécurité des citoyens. Nous avons aussi pu le constater lors des inondations de juillet 2021 en Wallonie ».

Et avec l'actuelle ministre, Annelies Verlinden (CD&V), la situation n'est guère plus reluisante. « Il s'agit d'une politique de démolition délibérée. On organise des situations dramatiques pour ensuite prétendre que 'la Flandre peut faire mieux'. Voilà ce qu'on obtient avec des politiques nationalistes au niveau fédéral. »

EFFECTIFS ET SERVICES MINIMAUX

Pour Tony, le plus gros problème est qu'il n'y a pas assez de personnel pour répondre au téléphone : « La norme de qualité consiste à répondre à 95 % des appels, dans les cinq secondes. Elle est impossible à atteindre avec la capacité actuelle car à l'échelle du pays, il nous manque entre 30 et 55 % de l'effectif nécessaire. Aujourd'hui, le 112 compte environ 230 personnes et le 101 environ 257. En réalité, l'effectif devrait être de respectivement 286 et 361 personnes pour atteindre les niveaux minimums prescrits par la loi ». « Un soir de début septembre, aucun opérateur téléphonique n'était disponible dans notre centrale pendant plusieurs heures », reconnaît Ann Vancutsem (au milieu sur la photo), déléguée CGSP pour le 101 du Brabant flamand.

MOINS DE LA MOITIÉ DU PERSONNEL NÉCESSAIRE

Normalement, le 101 du Brabant flamand doit compter 28 employés. « J'y travaille depuis 18 ans », témoigne Ann. « Nous n'avons jamais été à pleine capacité. Aujourd'hui, nous sommes 13. Le travail devient donc plus difficile et le risque d'erreurs augmente. Nous effectuons trois ou quatre gardes de 12 heures par semaine. Sur ces 12 heures, nous traitons entre 80 et 120 appels, pas le temps de prendre notre pause. En raison du manque de personnel et parce que des opérateurs tombent malades, il arrive régulièrement que des collègues doivent être rappelés, effectuant ainsi parfois cinq gardes de 12 heures. Nous travaillons jour et nuit, les week-ends et jours fériés. Rares sont ceux qui tiennent longtemps ».

La centrale d'urgence 112 d'Anvers manque également d'effectifs. « Théoriquement, nous devrions être sept à répondre aux appels », explique Jan Deby (à droite sur la photo), délégué CGSP, « mais en général, nous sommes quatre et souvent juste deux, pour traiter environ 400 appels en 24 heures. Pour réduire le temps d'attente, les appels sont constamment transférés vers d'autres centrales, mais celles-ci sont elles-mêmes déjà débordées ».



”

Il arrive régulièrement que des collègues doivent être rappelés, effectuant ainsi parfois cinq gardes de 12 heures. Nous travaillons jour et nuit, les week-ends et jours fériés. Rares sont ceux qui tiennent longtemps.

INACCESSIBLE

« Pour des opérateurs téléphoniques très impliqués, il est extrêmement frustrant d'être toujours en retard », explique Tony. « Sans oublier que cela met des vies en danger. »

Chaque semaine, des centaines d'appels sont abandonnés et personne ne sait pourquoi ces gens ont appelé. Ann : « Si cela ne va pas assez vite, les gens raccrochent. Souvent, nous n'avons pas le temps de les rappeler. Cela conduit inévitablement à des drames. »

« Je suis sûr », soupire Tony, « que des gens sont déjà morts parce que la centrale d'urgence était injoignable ou surchargée. C'est terrible, n'est-ce pas ? Ce constat, c'est le personnel qui en souffre le plus alors qu'il n'en est nullement responsable ».

ASSISTANCE ET PREMIÈRE LIGNE

Quid du quotidien de ces métiers ? Une victime d'un accident de la route qui hurle. Un adolescent en pleurs qui n'arrive pas à réveiller son père. Une personne âgée en panique en raison de douleurs dans la poitrine. Le personnel des centrales d'urgence doit calmer les appelants, recueillir des informations précises et faire en sorte que les services d'urgence arrivent rapidement sur place.

Mais beaucoup d'appels aux numéros d'urgence ne sont pas des appels d'urgence. « Nous sommes littéralement les soins de première ligne », souligne Jan. « On a l'impression que la ligne d'écoute du Centre d'Aide au Suicide ou du Télé Accueil ne sont pas connues. Nous recevons en effet beaucoup d'appels de personnes souffrant de problèmes mentaux. Même des personnes qui ne sont pas du tout en détresse nous appellent. Ils nous appellent parce qu'ils ne parviennent pas à contacter leur médecin-traitant à cause de la pénurie structurelle de médecins généralistes. Ou parce qu'ils ont besoin d'organiser un transport pour se rendre à l'hôpital pour une consultation ».

Ann confirme : « Lorsque le commissariat local est fermé, les appels passés via l'interphone nous sont renvoyés. Il peut s'agir d'une urgence lorsque quelqu'un

s'est enfui de chez lui et sonne à l'interphone, mais souvent, il s'agit de personnes qui veulent récupérer leur permis de conduire ou un livreur de colis qui ne trouve pas une adresse. La centrale d'urgence 101 est un peu le portier de la police locale ».

FAIRE LA DIFFÉRENCE

Les collaborateurs des centrales d'urgence en ont plus qu'assez. Le flot d'appels incessant, les gardes successives, l'impossibilité de prendre des jours de repos. La charge mentale et la charge de travail écrasante deviennent insupportables. « Le manque de personnel rend les gens malades, les oblige à travailler à temps partiel ou les fait partir, ce qui augmente chaque fois la pression sur le personnel restant », explique Tony. « Cette spirale négative, avec la menace d'un exode total, doit être brisée par le ministre. En rattrapant le retard par un recrutement plus rapide et des trajets de formation plus courts. Ce renforcement, ainsi qu'une rémunération adéquate et de meilleures conditions de travail, doivent offrir des perspectives à ceux qui travaillent encore ».

Malgré tout, Jan et Ann restent impliqués et motivés. « J'aime toujours mon travail », confirme Ann. « Nous sommes un maillon essentiel de la chaîne d'assistance. Par téléphone, nous pouvons apporter beaucoup aux personnes en détresse ainsi qu'aux secouristes sur le terrain ».

« Nous évitons le pire, nous aidons les gens à surmonter une situation difficile et c'est satisfaisant », conclut Jan. « Il n'y a rien de plus agréable que d'entendre que l'ambulance arrive à temps et que tout se termine bien ». ◀

N'appellez le 101 que si vous avez besoin d'une assistance policière urgente. Le 100 et le 112 sont réservés à l'assistance médicale urgente et aux alertes incendie. Si vous avez besoin d'un médecin de garde, composez le 1733. Le numéro 1722 est activé en cas de tempête ou d'orage. Appelez ce numéro ou surfez sur l'E-guichet 1722 lorsque vous avez besoin des pompiers, mais que personne n'est en danger. Tous les numéros d'urgence ici ➔ <https://112.be/fr/autres-numeros-durgence>

« Le ‘management’ tente de faire accepter la dégradation des conditions de travail » : contre-guide et résistances

Après « Le travail, une question politique » paru en 2013¹ et « Travailler aujourd’hui. Ce que révèle la parole des salariés », sorti en 2017², Nicolas Latteur, sociologue et formateur au CEPAG, publie son troisième ouvrage consacré au travail, son monde et son évolution. Entretien autour de « Critique populaire de l’exploitation. Ce que devient le travail » paru en octobre dernier aux éditions Le Bord de l’eau.

Tu en es maintenant à ton troisième livre consacré au travail, y a-t-il un fil conducteur qui les relie ?

En tant que formateur au CEPAG, j’ai été frappé à de nombreuses reprises par les récits que j’y entends. Comment les travailleurs et travailleuses vivent le travail, comment les conditions de travail se dégradent et à quel point cette dégradation est peu parlée, peu médiatisée. Le fil conducteur de ces trois livres, c’est l’invisibilité dans laquelle est plongé le monde du travail.

Le premier, « Le travail, une question politique », décodait les formes d’organisation du travail et montrait comment elles tentent de mettre le travail au service du capital. C’est une question politique. Ce que l’on produit, en quelle quantité et dans quelles conditions, tout cela a un impact gigantesque sur l’ensemble de la société.

”

Le fil conducteur de ces trois livres, c’est l’invisibilité dans laquelle est plongé le monde du travail.

Le deuxième, « Travailler aujourd’hui, ce que révèle la parole des salariés », partait d’un constat : dans le champ politique et médiatique, on n’entend pas parler les salariées et salariés. On parle d’eux, à leur place. L’objet du livre, c’était justement que le travail soit dit par eux, via 40 récits qui nous plongent dans la manière dont on travaille, ce que les personnes vivent, comment ils décrivent les rapports sociaux de travail. Et ça nous confronte directement à la dégradation des conditions de travail, mais aussi aux formes de résistance qui se construisent.

Et ce dernier ouvrage, Critique populaire de l’exploitation ?

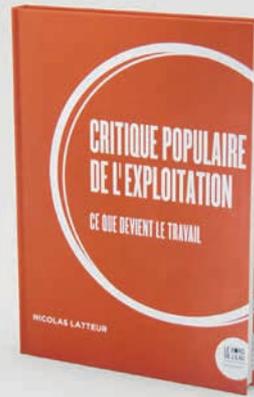
Je pars des réflexions des salariés recueillies au travers d’une centaine d’entretiens pour former une critique des visages contemporains de l’exploitation capitaliste. La première partie est un véritable contre-guide du management, par opposition à tous les guides de management qu’on trouve en librairie. Toutes ces formes de management se promettent de réinventer le travail et d’apporter le bonheur aux salariés. En réalité, ces derniers sont nombreux à ne pas adhérer à une telle fable. Car le travail, c’est un lieu de lutte, de combat, de rapports contradictoires où on est confronté à des directions parfois chargées de certains objectifs, comme la diminution des coûts de production, qui désorganisent le travail.

Des méthodes sont mises en place pour essayer de faire en sorte que les travailleurs acceptent des dégradations de leurs conditions de travail. Mais ils comprennent très bien ce qui leur arrive. C’est donc un monde en lutte, pas un monde paradisiaque. Un monde dans lequel les travailleurs et les travailleuses essayent de résister à leur exploitation, parfois en y parvenant, parfois pas. Un monde où le travail est à la fois une source d’affirmation de soi, de construction de son identité, mais aussi un lieu d’exploitation et d’aliénation.

Tous les secteurs d’activité sont-ils représentés dans les entretiens ?

On ne peut jamais être exhaustif mais il y en a quand même beaucoup, aussi bien privés que publics, industriels, de commerce, de services, de logistique, de restauration, de nettoyage, de gardiennage... Je ne peux pas tous les citer.

La deuxième partie du livre, qui s’intitule « Essentielles et méprisées », se penche plus spécifiquement sur le public et le non-marchand. On y découvre les coûts de la chasse



5 EXEMPLAIRES À GAGNER !

Il y a 5 exemplaires pour les lecteurs et lectrices de Syndicats Magazine. Envoyez un simple mail, avec vos coordonnées complètes, à concours@cepag.be.

Les personnes tirées au sort seront averties par mail et recevront le livre par courrier.

C'est donc un monde en lutte, pas un monde paradisiaque. Un monde où le travail est à la fois une source d'affirmation de soi, de construction de son identité, mais aussi un lieu d'exploitation et d'aliénation.

aux coûts dans les services publics, l'enseignement, l'aide sociale, les soins de santé, la culture ; les dégâts générés par les politiques d'austérité, la dégradation de la qualité des services pour les populations ainsi que les coûts pour les travailleuses et travailleurs. Ceux qui travaillent dans le social expliquent aussi qu'on n'attend plus tellement d'eux qu'ils accompagnent les populations mais plutôt qu'ils les contrôlent et sanctionnent.

Pour résister à cette « disciplinarisation » des populations précarisées, certains adaptent leurs pratiques, redéfinissent le travail afin qu'il corresponde à des principes politiques et éthiques centrés sur la garantie des droits des populations : droit à l'aide sociale, à la culture, aux services publics... Cela les préoccupe fortement, que ce soit dans le travail social, l'enseignement, la culture, en maison de repos ou dans un hôpital. J'appelle ça la résistance du travail sensible. C'est souvent grâce à cette résistance que le service se fait, que les droits sont garantis. Parce que généralement, les méthodes d'organisation du travail inviteraient plutôt à bafouer des droits. C'est cette résistance qui permet de les garantir.

Y a-t-il un entretien qui t'a plus marqué ?

Le livre a commencé avec un entretien avec une prépensionnée de 63 ans, qui, comme travail complémentaire, faisait du nettoyage dans une entreprise de pompes funèbres. Quand je lui ai demandé comment elle gérait cette confrontation avec la mort, elle m'a répondu : « Vous allez peut-être me prendre pour quelqu'un de pas tout à fait normal, mais moi, je parle aux cadavres, je parle aux défunts. Je leur dis : 'Tiens, tu es bien habillé ou je vais te remettre tes fleurs'. Évidemment, je sais bien que les personnes ne vont pas me répondre, mais c'est en même temps quelque chose que je construis pour rester vivante parmi les morts ». Elle prend soin des morts mais aussi des familles qui viennent les visiter. Cet entretien m'a vraiment invité à explorer cette résistance du travail sensible.

Les stratégies de résistance sont-elles plutôt individuelles ou collectives ?

Les deux peuvent cohabiter, mais le collectif est évidemment primordial. Dans la troisième partie, les témoignages détaillent la violence à laquelle sont confrontés ceux et celles qui essaient de faire valoir les droits les plus élémentaires. Comment les transformations du travail conduisent à se réorganiser collectivement, syndicalement. Pour faire du syndicalisme dans des entreprises complètement éclatées, il faut tisser du lien entre les travailleurs dispersés. Des résistances ont parfois du mal à se faire entendre et restent minoritaires. Mais d'autres luttes arrivent à obtenir gain de cause, parfois au sein des organisations syndicales, parfois en dehors, parfois en expérimentant de nouvelles formes d'action.

Selon toi, comment le travail va-t-il évoluer dans un avenir proche ?

On nous annonce souvent un avenir sans les salariés : robotisation, automatisation, suppression d'emplois... À mon avis les entretiens et le livre démontrent que ces hypothèses sont fausses : la fabrique du travail et de son avenir ne pourront pas se faire sans les travailleurs et les travailleuses.

La philosophe Isabelle Stengers dit qu'il nous faudra guérir des milieux qui nous ont abîmés. Les conditions de travail ne détruisent pas totalement, mais elles abîment. L'humiliation, l'infériorisation, l'aliénation, les violences sont souvent quotidiennes pour beaucoup. Une question centrale pour tout mouvement social, c'est de pouvoir inventer comment guérir des milieux qui nous ont collectivement abîmés pour mettre en place des formes de travail moins mutilantes et plus émancipatrices. ◀

1. Éditions Aden.

2. Éditions du Cerisier.



Un nouvel essor de l'action syndicale bruxelloise dans la lutte antifasciste

Nous le savons, cette année sera jalonnée des scrutins fédéral, régional, européen et communal. Dans cette perspective, la FGVB a œuvré pour placer la solidarité et la justice sociale dans le giron des priorités des futurs gouvernements.

C'est ainsi que l'on défend au mieux les intérêts des travailleurs et travailleuses de notre pays. C'est aussi là une manière de lutter contre les idées courtes qui fleurissent dans la bouche des populistes de tous poils. Ceux-ci sont toujours avides de diffuser des idées simplistes, trompeuses, au détriment de la cohésion dont nous avons besoin pour rester forts, unis et toujours solidaires.

Dans cette perspective, il a été confié à nos structures régionales la tâche de renforcer les actions de lutte contre l'extrême droite.

Le groupe syndical antifasciste de la FGVB Bruxelles connaît depuis plus d'un an un nouvel essor. Sous la coprésidence de Spéro Houmey et de Valérie Demeulemeester, il a déterminé de nouveaux cadres d'action et de travail. Ceux-ci débouchent sur un premier cycle de formation active et militante. Celui-ci se déroulera à Bruxelles du 14 au 16 février 2024. L'objectif est double : d'une part dégager les éléments d'un argumentaire et des éléments de langage visant à détricoter les discours d'extrême droite. D'autre part, stimuler l'engagement de membres actifs et acteurs du combat syndical contre l'extrême droite. Après une première journée de mise en contexte des enjeux auxquels nous sommes confrontés, différents ateliers animés par les militants interrogeront les relations, la vision et les tensions existants entre l'extrême droite et les organisations syndicales, l'écologie, l'enseignement et la culture, le racisme et l'antisémitisme, le statut des femmes et enfin, la communication.

Une belle occasion de s'impliquer dans une démarche militante d'éducation populaire !

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Gaëtan Vandepas : gaetan.vandepas@cepag.be / 02 545 76 89 ◀

Le baromètre complet est ici :
 www.fgtb.be/barometre-socio-economique-2023



LE BAROMÈTRE...

en 6 messages clés

En décembre dernier, la FGTB publiait son baromètre socio-économique annuel. Voici les 6 conclusions à retenir.

1. BONNE NOUVELLE : IL Y A DE LA MARGE POUR LE PROCHAIN AIP

Le rapport de la Banque nationale de Belgique (BNB) se rapproche de plus en plus du baromètre de la FGTB. Nous ne sommes plus les seuls à dire que les entreprises se portent bien et qu'il y a de la marge. Productivité en hausse, blocage des salaires, bénéfices historiques des entreprises, aucun écart salarial avec les autres pays dans les années à venir. Tous les voyants sont au vert pour négocier une marge salariale au prochain accord interprofessionnel (AIP).

2. MODÈLE SOCIAL SUPER EFFICACE

La Belgique a traversé, moins mal qu'ailleurs, la crise financière, le covid, la crise de l'énergie,... Grâce à 3 choses, principalement : la concertation sociale, l'indexation automatique des salaires et les soins de santé, services publics et protection sociale élevés. On a un modèle extraordinaire que les pays voisins envient. Préservons-le.

3. L'INDEXATION ÇA FONCTIONNE !

L'indexation automatique des salaires n'alimente pas l'inflation (on a la plus basse d'Europe) et ne crée pas d'écart salarial à terme. On constate que tous les pays voisins négocient systématiquement des augmentations de salaires et finissent toujours par égaler nos salaires. En Belgique, nous évitons des grèves. Pas comme en Allemagne, où ils sont obligés de passer par un conflit social pour rattraper leur retard sur l'inflation.



4. LES ASSISTÉS NE SONT PAS CEUX QU'ON CROIT !

Certaines entreprises belges se gavent avec l'argent public et sont plus « assistées » que les chômeurs de longue durée. 9 milliards/an dont toutes n'ont pas besoin. Pour la FGTB, pas question de rogner sur les soins de santé ou sur les services publics pour répondre aux normes budgétaires de l'Europe. Corrigeons le tir de quelques points de pourcentage sur le tax shift et les diminutions de cotisations patronales et on règle le problème. Sans appauvrir personne.

5. STATUT COHABITANT

Rien ne justifie qu'une personne perde 300 €/mois uniquement parce qu'elle décide de vivre avec quelqu'un. La suppression de ce statut humiliant ne coûterait que 1,8 milliard d'euros. Et les personnes concernées vont gagner près de 3.000 euros par an. Où va aller cet argent ? Dans une visite chez le dentiste ou chez le médecin, qu'on reporte pour soi-même ou pour ses enfants. Il n'y a aucune raison de maintenir ce statut.

6. LES GENS « SE CRAMENT » AU TRAVAIL

La Belgique compte près de 500.000 personnes invalides dont une majorité à cause des conditions de travail. Ce sont surtout des travailleuses qui sont concernées. Dépression, burnout... c'est un fléau. Les formes de contrats précaires, la flexibilité à outrance, le stress croissant au boulot entraînent une perte de sens au travail. La responsabilité sociale des entreprises est engagée. Nous devons remettre la qualité des emplois au centre du débat politique.

BAROMÈTRE 2023

L'économie va bien, pas le monde du travail

Chaque année, la FGTB présente son baromètre socio-économique pour les douze mois écoulés. L'analyse 2023 est sortie – plus de cent pages de chiffres, de données et de graphiques – en ce 22 décembre. En bref : l'économie belge va bien. Ce qui n'est pas le cas des travailleurs et travailleuses. Entretien avec Thierry Bodson.



L'économie belge va bien. À de nombreux niveaux. L'affirmation n'est pas farfelue, elle est d'ailleurs confirmée par la Banque nationale de Belgique dans un rapport tombé cette semaine. Thierry Bodson, président de la FGTB, se plaît à le rappeler. « Le décor qu'on plante dans ce baromètre vient en partie d'être corroboré par la Banque nationale. On se rend compte, de manière objectivée, que l'économie belge démontre une résilience qui est meilleure que celle des trois pays voisins (France, Pays-Bas, Allemagne, NDLR) avec lesquels on se compare, mais aussi que dans la plupart des pays européens. Que ce soit au niveau des bénéfices d'entreprises, de la croissance, de la productivité... Mais aussi au niveau de l'inflation, qui est à nouveau sous contrôle au niveau belge. »

Quid du fameux « écart salarial » entre la Belgique et les pays limitrophes ? Il diminue, voire s'approche de zéro. « Juste avant la flambée des prix de l'énergie, le Conseil central de l'Économie (CCE) évaluait cet écart à 6 %. Or la BNB estime aujourd'hui que l'écart sera négatif – à -0,1 % – en 2026. Les autres pays nous rattrapent donc plus vite que prévu. L'élément qui explique cela est que les négociations menées par les syndicats dans ces pays fonctionnent bien, et que les augmentations salariales y sont plus élevées qu'imaginées. »

IL Y A DE LA MARGE

« Quand nos services font leurs calculs, ils constatent qu'il y aura probablement une marge de négociation au-dessus de zéro pour le prochain AIP. » Il y a de la marge donc, comme la FGTB le répète à l'envi. « Une fois le contexte posé, on peut conclure deux choses. Premièrement, il y a de la marge pour mettre en œuvre nos revendications. Deuxièmement, il faudrait que la FEB arrête de jouer les pleureuses et d'assombrir le tableau. Elle le fait avec pour seul objectif de s'attaquer à l'indexation automatique des salaires, et ça

commence à devenir peu crédible. Nos revendications sont légitimes socialement et payables économiquement. »

De quelles revendications parle-t-on ? Suppression du statut cohabitant, financement renforcé de la sécurité sociale, fiscalité juste, amélioration des pensions et des allocations sociales... En bref, une meilleure qualité de vie pour le monde du travail, et moins de cadeaux aux entreprises. « Un exemple. Quand nous disons que le statut cohabitant doit disparaître, on nous répond que cela représenterait un coût d'1,8 milliard d'euros. D'un autre côté, quand le gouvernement a décidé de baisser l'ONSS de 25 à 20 %, c'était 9 milliards par an de diminution de recettes pour l'État ! Et la diminution de l'impôt des sociétés, 6 milliards. Donc pour être clair : l'économie va bien, malgré le fait que par le passé on a pris des décisions qui coûtent chaque année 15 milliards à l'État. Mettre en œuvre nos revendications ne coûterait pas autant. Posons la question : est-ce que l'économie irait moins bien si on ré-augmentait de 1 % l'ONSS et l'impôt des sociétés pour mettre en place des mesures sociales ? »

EST-CE QUE TOUT VA VRAIMENT BIEN ? NON !

Ce qui va beaucoup moins bien que l'économie, c'est la situation financière et la santé des travailleurs et travailleuses.

Actuellement, près d'un demi-million de Belges sont en invalidité, soit depuis plus d'un an en incapacité de travail. Un nombre croissant d'entre eux le sont pour cause de maladie mentale : burnout et dépression. Une triste évolution : alors qu'en 2016, les problèmes mentaux représentaient un peu plus d'un quart des malades, en 2021 (derniers chiffres disponibles), ils en représentaient près d'un tiers. Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : les travailleurs et travailleuses appartenant à la tranche des 20 % de revenus



”

La FEB doit arrêter de jouer les pleureuses, juste dans le but de s'attaquer à l'indexation automatique. Ça commence à devenir peu crédible.

Thierry Bodson

les plus faibles sont trois fois plus susceptibles d'être en incapacité de travailler que ceux appartenant à la tranche des 20 % de revenus les plus élevés.

« 500.000 personnes sont en invalidité », confirme Thierry Bodson. « Quand on analyse ce chiffre d'un peu plus près, on constate qu'une majorité l'est pour des raisons liées au travail. Le burnout concerne 117 000 personnes, par exemple. Et comme par hasard, ce sont les 20 % les plus pauvres qui sont les plus touchés par l'invalidité. Parce que, même sans faire de généralités, qui dit métier mal payé dit souvent métier dur et pénible. À cela s'ajoute la flexibilité, et la nécessité, pour beaucoup, de cumuler plusieurs emplois pour joindre les deux bouts. »

INÉGALITÉS

Car si le taux d'emploi est élevé en ce moment en Belgique, le nombre de travailleurs et travailleuses pauvres l'est également. En 2023, le seuil de pauvreté pour un isolé s'élevait à 1.570 euros bruts par mois. Pour un ménage avec

deux enfants, il était de 3.296 euros bruts par mois. 13,2 % des Belges courent un risque de pauvreté monétaire. Un chiffre en diminution, mais qui masque des inégalités. En effet, de 13,2 % on passe à 26,2 % chez les personnes qui disposent d'un niveau d'éducation faible. Dans cette catégorie, le risque de pauvreté augmente (il était de 25,3 % en 2019). Le risque de pauvreté frappe également plus durement les familles monoparentales et les personnes qui ne sont pas propriétaires de leur logement. Une situation qui risque de s'aggraver dans le futur.

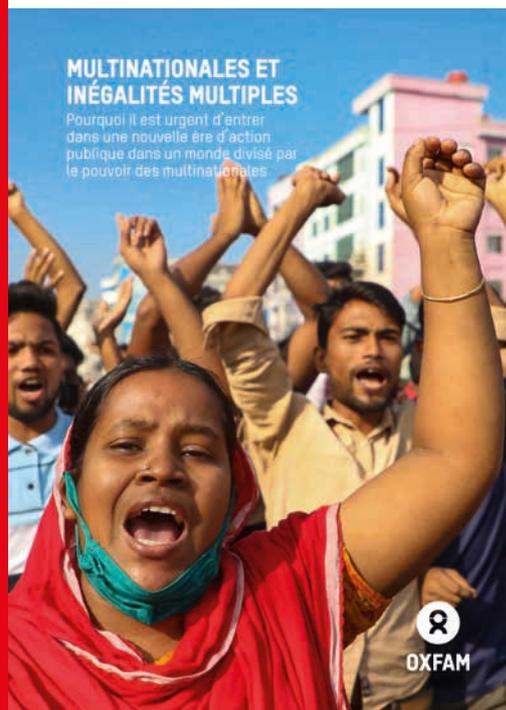
Le baromètre socio-économique de la FGTB couvre nombre de réalités sociales, et aborde des questions essentielles comme le défi climatique, la numérisation de l'économie, l'avènement de l'intelligence artificielle... Des défis qu'il faut transformer en opportunités. Ces bouleversements, le monde du travail devra les affronter. Les réponses et solutions devront être collectives. Quelques clés pour le monde politique : plus de justice sociale et fiscale, une lutte accrue contre la pauvreté et les discriminations, une société plus inclusive.

QUI SONT LES ASSISTÉS ?

« Les entreprises bénéficient de 9 milliards de subsides, sans condition. Ce n'est pas rien. On est les recordmen européens en la matière. Pour comparer : le budget de l'ONEM, c'est 7 milliards. Dont 4 milliards sont consacrés au chômage complet indemnisé. Ces chômeurs coûtent deux fois moins cher que les entreprises, et pourtant c'est un public sur lequel on tape beaucoup. On parle des profiteurs, des assistés... Mais qui sont vraiment ces assistés ? Alors, si on se trouvait dans une situation d'équilibre global, qu'on nous disait que les aides aux entreprises contribuent à la résilience qu'on connaît en Belgique... On pourrait l'entendre. Mais ce qui ne va pas, c'est que la FEB rompt le contrat qu'on a en Belgique au niveau de la concertation, qu'elle s'attaque en permanence à la sécurité sociale et aux chômeurs... »

MULTINATIONALES ET INÉGALITÉS MULTIPLES

Pourquoi il est urgent d'entrer dans une nouvelle ère d'action publique dans un monde divisé par le pouvoir des multinationales



RAPPORT OXFAM

« À ce rythme, il faudra encore 230 ans pour éliminer la pauvreté »

Les cinq hommes les plus riches au monde ont vu leur fortune doubler depuis 2020. Parallèlement, cinq milliards d'autres personnes se sont appauvries, selon le nouveau rapport d'Oxfam sur les inégalités dans le monde. Ce dernier et le baromètre socio-économique 2023 de la FGTB font le même constat : les inégalités sont criantes et les entreprises n'y sont pas pour rien. La clé pour un monde plus égalitaire réside dans la redistribution des richesses.

La sortie de l'étude d'Oxfam coïncide avec le lancement du Forum économique mondial - le rassemblement annuel de l'élite économique. À savoir le rendez-vous des plus riches du monde (du calibre de Bill Gates) et des chefs d'État et de gouvernement dans le pittoresque village suisse de Davos.

PAUVRETÉ ET PRIVATIONS

Cette année encore, l'ONG met en lumière le fléau de l'inéquitable répartition des richesses. D'un côté, une prospérité et des avancées technologiques sans précédent. De l'autre, la pauvreté et les privations. En effet, selon le rapport d'Oxfam, c'est une réalité pour beaucoup : « Si nous suivons la tendance actuelle, il faudra encore 230 ans pour éliminer la pauvreté. » Mais dans à peine 10 ans, « nous pourrions voir pour la première fois la fortune d'un multimilliardaire franchir le cap des 1.000 milliards de dollars. »

DES PDG MILLIARDAIRES

Oxfam souligne le rôle des grandes entreprises et des monopoles dans l'exacerbation de cette inégalité. Elle appelle les gouvernements à prendre des mesures urgentes pour répartir le pouvoir et les richesses de manière plus équitable. « L'énorme concentration du pouvoir des grandes entreprises et des monopoles à l'échelle mondiale exacerbe les inégalités à tous les niveaux de l'économie. Sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal. En faisant peser la pression sur les travailleurs et les travailleuses, en évitant l'impôt, en privatisant les services publics et en participant grandement au réchauffement climatique, les grandes entreprises creusent les inégalités. Elles contribuent à gonfler toujours plus la fortune de leurs riches propriétaires. »

L'INÉGALITÉ AGGRAVÉE DE QUATRE FAÇONS PAR LE POUVOIR DES GRANDES ENTREPRISES

Premièrement, « les grandes entreprises alimentent les inégalités en utilisant leur pouvoir pour faire baisser les salaires et diriger les profits vers les plus riches. En 2022, l'Organisation internationale du travail (OIT) a averti que la baisse historique des salaires réels risquait d'accroître les inégalités et d'alimenter les troubles sociaux. »

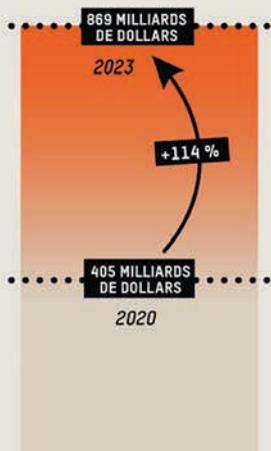
”

Les 10 % les plus riches de Belgique possèdent 58 % de la richesse totale, soit davantage que les 90 autres pourcents des belges.

Baromètre FGTB

Deuxièmement, « les grandes entreprises et leurs riches propriétaires mènent sans relâche une guerre très efficace contre la fiscalité. Le taux légal de l'impôt sur les sociétés a été réduit de plus de moitié dans les pays de l'OCDE depuis 1980. »

La vague de privatisations, élément clé des politiques néolibérales, ne fait qu'aggraver la situation. « Partout dans le monde, les grandes entreprises s'immiscent sans relâche dans le secteur public. Elles marchandisent et ségréguent l'accès à des services vitaux tels que l'éducation, l'eau et les soins de santé. Et ce, tout en engrangeant souvent des profits colossaux, aux frais des contribuables. »



DEPUIS 2020, **LES CINQ HOMMES LES PLUS RICHES DU MONDE** ONT PLUS QUE **DOUBLÉ LEUR FORTUNE**. AU COURS DE LA MÊME PÉRIODE, **CINQ MILLIARDS DE PERSONNES SE SONT APPAUVRIES.**



Sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal.

Oxfam

Enfin, selon Oxfam, l'omnipotence des grandes entreprises rend impossible la lutte contre le changement climatique. « La privatisation peut également être à l'origine d'inégalités fondées sur le genre, la race et la caste. »

LA NOUVELLE NORME ?

Oxfam tire la sonnette d'alarme : « Alors que nous entamons l'année 2024, le danger est bien réel. Cette aggravation pourrait devenir la norme. »

La FGTB, elle aussi, pointe du doigt les inégalités depuis de nombreuses années. Dans son dernier baromètre socio-économique, elle affirme qu'« en l'absence d'un outil statistique performant, nous n'avons pas de vue sur l'inégalité des richesses. Toutefois, nous savons d'après les estimations que la Belgique n'est pas un paradis en matière d'égalité. Des années d'érosion de l'impôt sur les sociétés et d'octroi de niches fiscales ont eu pour conséquence que le patrimoine est à peine taxé par rapport aux revenus du travail. »

La conclusion est claire : il est temps de changer de paradigme. Selon la FGTB, « dans notre société, chacun est censé contribuer à la collectivité selon ses moyens. Or, depuis 25 ans, on constate partout en Europe, et donc aussi en Belgique, que la contribution des entreprises n'a cessé de diminuer. Par exemple, le taux effectif de la taxe professionnelle* a baissé de plus de 10 %. Cela signifie évidemment une ponction sur les finances de l'État, d'autant plus que si l'on y ajoute la baisse des cotisations à la sécurité sociale, il en résulte un trou budgétaire. », avec des conséquences graves pour la répartition des richesses.

Oxfam va dans le même sens : « Pour mettre fin à ces inégalités extrêmes, les gouvernements doivent impérativement redistribuer le pouvoir des milliardaires et des grandes entreprises aux citoyens et citoyennes ordinaires. Un monde plus égalitaire est possible si les gouvernements réglementent et réorganisent efficacement le secteur privé. » ◀

* On parle ici de l'indice fiscal de Mannheim, établi pour le compte de la Commission européenne, qui combine l'impôt effectif sur le revenu des sociétés, les précomptes (im)mobiliers et l'impôt sur la fortune. Il s'agit donc des impôts prélevés sur un projet d'investissement fictif et sur les bénéfices qui en découlent. Au cours des 25 dernières années, ce taux d'imposition effectif a diminué de plus de 10 %.

1.000.000.000.000

Pour illustrer la valeur d'un billion, voici quelques calculs

Un billion, c'est un million de millions. C'est le chiffre à 12 zéros. Qu'est-ce que ça représente ? Supposons que vous gagniez 1.000 € **par heure**, que vous travailliez 24 heures par jour, 7 jours sur 7. Vous gagniez donc 24.000 € par jour et 8.760.000 € par an. Il faudrait travailler à ce rythme pendant 114 ans pour gagner 1 milliard d'euros.

Supposons que vous gagniez 1.000 € **par minute**. Cela représente 1.440.000 € par jour ou 525.000.000 € par an. Pour devenir milliardaire (le chiffre à 12 zéros), il faudrait travailler pendant 1.904 ans.



MONTANTS 2024

Saisie sur salaire ou sur revenu de remplacement

En cas d'endettement, de crédit impayé, il arrive qu'une partie de vos revenus soit saisie. On parle alors de cession ou de saisie sur salaire, ou sur revenu de remplacement. Mais de combien peut-on être saisi ?

Comme chaque année, les montants ont été adaptés. Faisons le point.

JE TRAVAILLE. COMBIEN PEUT-ON SAISIR SUR MON SALAIRE ?

Le SPF Emploi indique que le calcul de la quotité saisissable ou cessible s'effectue sur la rémunération nette du travailleur, c-à-d après déduction des cotisations de sécurité sociale, du précompte professionnel et des éventuelles retenues destinées à assurer un avantage complémentaire de sécurité sociale (ex. : assurance-groupe).

JE TOUCHE UNE ALLOCATION SOCIALE. ON PEUT QUAND MÊME ME SAISIR ?

Oui. Mais les pourcentages ne sont pas exactement les mêmes (voir tableau).

ET SI J'AI DES ENFANTS À CHARGE ?

La quotité saisissable ou cessible peut être diminuée d'un montant par enfant à charge. Ce montant est de 83 € par enfant à charge à partir du 1er janvier 2024.

LA DETTE EST UNE PENSION ALIMENTAIRE IMPAYÉE. PEUT-ON ME SAISIR ?

Dans ce cas, il n'y a plus de barèmes et de tranches qui tiennent. La totalité du salaire peut être saisie. ◀

Revenu mensuel net/mois	Qu. saisissable sur revenus professionnels	Ou sur revenus de remplacement
Jusqu'à 1.341,00 €	0	0
de 1.341,01 à 1.440,00 €	20 %* (19,80 €)	20 %*
de 1.440,01 à 1.589,00 €	30 %* (44,70 €)	40 %* (59,60 €)
de 1.589,01 à 1.738,00 €	40 %* (59,60 €)	40 %*
Au-delà de 1.738 €	La totalité	La totalité

* de la somme comprise entre ces deux montants.

Faisons le calcul en utilisant un exemple fictif. Un travailleur touche 2.000 € net par mois. Il peut être saisi comme suit : 19,80 € + 44,70 € + 59,60 € + la totalité pour la partie supérieure à 1.738 €, soit 262 €. Au total donc, une saisie maximale de 386 €.

PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES TITRES-SERVICES

Les aide-ménagères disent STOP !

On aurait pu croire à une blague de mauvais goût, mais non, deux fédérations d'employeurs des titres-services ont profité de la trêve hivernale, entre Noël et Nouvel An, pour dénoncer des conventions collectives sur la prime de fin d'année et l'allocation de chômage économique. Une gifle de plus qui ne restera pas sans riposte. Un préavis de grève a été déposé et des actions concrètes sont en cours de préparation.

En effet, le 26 décembre dernier, Federgon et DCO Vlaanderen ont dénoncé deux conventions collectives sectorielles sans aucune concertation ou le moindre signal préalable. Un vrai cadeau de Noël ! Les accords précédemment négociés sont ainsi démantelés. Résultat : perte de 396 € net en moyenne pour les 135.600 aide-ménagères ayant droit à une prime qui se trouvent déjà en situation de précarité.

LE MOTIF INVOQUÉ ?

« Mesure préventive pour d'éventuelles périodes de vaches maigres en 2025 »... alors que le fonds sectoriel qui sert à payer ces primes est en augmentation. En outre, l'éternelle plainte des employeurs sur leurs problèmes financiers sonne faux. Il est vrai que certains d'entre eux, en particulier les petites entreprises à but non lucratif, sont en difficulté. Mais 80 % des aide-ménagères travaillent dans une entreprise de titres-services rentable. Par ailleurs, Initiatives, la fédération wallonne des entreprises d'économie sociale, regrette vivement l'attitude des employeurs flamands.

RETIRER AUX AIDE-MÉNAGÈRES POUR DONNER AUX ACTIONNAIRES

Une fois de plus, les grandes entreprises commerciales ne se gênent pas pour empêcher les subventions et les redistribuer à leurs actionnaires, même si pour cela, elles doivent écraser encore un peu plus les aide-ménagères. En 2022, deux tiers des bénéficiaires des entreprises s'étaient déjà envolés vers les actionnaires sans la moindre avancée sociale pour les aide-ménagères qui figurent parmi les professions les moins bien rémunérées.



UNE DÉCLARATION DE GUERRE

Il s'agit là d'une attitude sans précédent qui constitue une violation de toutes les règles en matière de concertation sociale et qui pourrait s'étendre à d'autres secteurs. L'attaque est grave et une fois de plus, nous demandons aux ministres régionaux de prendre leurs responsabilités en faveur des aide-ménagères. Il s'agit d'une déclaration de guerre pure et simple à l'égard des aide-ménagères qui témoigne d'une arrogance et d'un mépris immenses à l'égard des syndicats et des travailleuses du secteur. Les aide-ménagères ne sont plus disposées à subir des humiliations et résisteront sans relâche. C'est pour cette raison que le front commun syndical a déposé un préavis de grève et que des actions seront organisées.

f Suivez-nous sur notre page Facebook FGTB titres-services pour être tenu au courant des actions prévues.

LE 11 FÉVRIER

Journée internationale des femmes et des filles de science

Aujourd'hui encore, les femmes sont confrontées à diverses formes de discrimination. Par exemple, elles sont moins susceptibles d'être sélectionnées pour des entretiens d'embauche dans des fonctions qui ne sont pas typiquement féminines. C'est dans cette optique que le 11 février a été décrété Journée internationale des femmes et des filles de science. Car dans le domaine scientifique aussi, les femmes ont également moins de chances d'être choisies comme candidates ou collègues de valeur.

Les femmes ne sont certainement pas inférieures. Néanmoins, le respect des femmes est encore un combat quotidien et des journées comme celle-ci, contribuent également à faire évoluer les mentalités.

Cela commence dès la candidature et se poursuit jusqu'aux négociations salariales. En tant que femme, vous avez plus de difficultés tout au long de votre carrière : plus de difficultés à trouver un emploi dans la chimie, plus de difficultés à gagner le même salaire que vos collègues masculins au même poste, plus de difficultés à gravir les échelons, plus de difficultés à faire entendre votre voix dans l'entreprise...

Le 11 février n'est pas seulement une journée consacrée aux femmes dans les sciences, mais aussi à l'égalité entre les hommes et les femmes.



Vous aussi, vous trouvez que les femmes n'ont pas la place qu'elles méritent ? Vous voulez porter la voix des autres femmes et de vos collègues en général ?

Soyez candidates aux élections sociales qui auront lieu en mai prochain. Plus d'infos : www.fgtb2024.be



BOIS ET AMEUBLEMENT

Une seule voix pour les ouvriers et les employés

Depuis 2021, les employés et les ouvriers du secteur « bois et ameublement » sont réunis au sein d'une seule et même commission paritaire : la CP 126. L'harmonisation des statuts est un élément positif qui renforce tous les travailleurs.

Depuis le 1er avril 2021, la Commission paritaire (CP) 126 regroupe les ouvriers et employés du secteur du bois et ameublement. Les employés appartenaient déjà à ce secteur avant la fusion, mais relevaient de la compétence de la CP 200. Cette transition ne s'est pas faite du jour au lendemain, mais elle nous a rendus plus forts et plus efficaces.

L'objectif à long terme est de parvenir à un cadre commun de conditions salariales et de travail pour tous les travailleurs du secteur. Nous avons déjà réalisé des progrès lors des négociations sectorielles de 2023-2024. Ainsi par exemple, nous avons obtenu une prime pouvoir d'achat pour tous les travailleurs et une prime

syndicale pour les employés à partir de 2027. Mais nous continuerons à nous battre lors des prochaines négociations pour aller encore plus loin. Par exemple obtenir une pension complémentaire pour les employés.

Une voix pour tous les travailleurs. Ensemble pour un contre-pouvoir plus fort et une concertation sociale plus efficace. La commission paritaire unifiée est un véritable atout pour les travailleurs du « bois et ameublement ». Elle peut être une source d'inspiration pour les secteurs qui franchiront ce pas dans le futur. Vous pouvez compter sur la Centrale Générale - FGTB pour veiller à ce que cette harmonisation des statuts s'opère aux bénéfices des travailleurs.

SANTÉ AU TRAVAIL

La norme européenne pour les gants de coiffure, c'est pour 2024

Irritations cutanées, éruptions ou eczéma sur les mains... Différentes études ont démontré que les coiffeurs sont beaucoup plus souvent confrontés à des problèmes de peau sur les mains que les autres travailleurs.

Ce constat est d'ailleurs tout à fait logique au regard de la quantité et de la diversité des produits manipulés chaque jour par les coiffeurs. C'est prouvé, les shampoings et colorations, surtout lorsqu'ils sont utilisés régulièrement, peuvent endommager, irriter ou même provoquer des allergies de la peau. Pour prévenir ces problèmes, le port de bons gants est indispensable dès que le travailleur entre en contact avec des produits. Et c'est à l'employeur de les mettre à disposition.

Bonne nouvelle pour les coiffeurs : une norme européenne viendra renforcer la prévention dans le secteur en 2024 avec la norme pour les gants de coiffure. Elle instaurera notamment la présence d'un nouveau symbole sur l'emballage des gants qui précisera qu'une paire de gants est bien conforme à la norme. ◀

ENQUÊTE : COMMENT ÇA, DES GANTS ?

La FGTB Coiffure souhaite en savoir plus quant à l'usage des gants dans le secteur via une courte enquête. Pour participer, rendez-vous sur www.fgtbcoiffure.be ou scannez le code QR.



Pourquoi nous soutenons la lutte pour un cessez-le-feu en Palestine !

Le 7 octobre a marqué le début d'une escalade dans la spirale meurtrière qui a vu des milliers de civils perdre la vie dans des conditions atroces en Palestine. Des dizaines de civils israéliens sont également pris en otage dans la bande de Gaza. Ce qui s'ajoute aux dizaines de milliers d'otages Palestiniens dans les geôles israéliennes. Dans ce cadre, nous avons réaffirmé de manière très ferme et sans ambiguïté, que nous n'apporterons jamais notre soutien à des actes et des organisations qui s'en prennent à des civils innocents !

Mais le 7 octobre, n'est pas le début de l'histoire meurtrière dans cette partie du monde. Cela fait près de 75 ans que les gouvernement israéliens expulsent, emprisonnent et tuent des Palestiniens dans une entreprise coloniale visant à les déposséder de leurs terres.

La plupart des Palestiniens n'ont jamais vécu en paix, sous autre chose qu'un régime d'apartheid qui les prive de toute liberté !

Depuis le 7 octobre et l'entreprise de vengeance enclenchée par l'armée israélienne, l'ONU et les ONG s'expriment par des mots que nous pensions ne plus jamais entendre en indiquant que « le peuple palestinien court un grave risque de génocide » ! Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les plus hautes instances internationales, y compris désormais la Cour Internationale de Justice.

Oui, ces mots sont forts et durs. Un génocide !

Mais comment s'exprimer autrement alors que le gouvernement israélien a coupé l'accès à toutes les sources d'énergies, d'eau, de nourriture autour de cette prison à ciel ouvert qu'on appelle Gaza ? Comment s'exprimer autrement lorsque 100 enfants perdent la vie chaque jour sous les bombes de Tsahal ? Comment s'exprimer autrement alors que des mutilés doivent être emputés sans analgésiques dans ce qu'il reste des hôpitaux de Gaza ? Comment s'exprimer autrement lorsque dans les 5 premiers jours du conflit, l'armée israélienne avait déjà largué plus 6.000 bombes sur l'une des surfaces les plus densément peuplée de la planète avec 450 habitants par km² ?

Pour une organisation internationaliste comme la nôtre, le droit international est primordial. Il est la garantie pour les peuples opprimés de pouvoir trouver un secours auprès du concert des nations.

Pour une organisation internationaliste comme la nôtre, « une vie = une vie ». Aucune vie n'a plus de valeur qu'une autre. Quel message



envoyons-nous, en tant que pays occidentaux lorsque les mêmes faits n'entraînent pas les mêmes réactions selon que l'on soit du sud ou du nord de la planète ?

C'est aussi dans cet esprit internationaliste, que nous apportons notre soutien le plus fraternel aux camarades israéliens et juifs progressistes qui se battent contre la politique colonialiste et criminelle du gouvernement

d'extrême droite israélien. Nous apportons notre soutien à tous ceux et celles qui parfois au péril de leur vie et de leur liberté défendent en Israël, une politique de paix et de reconnaissance des droits des Palestiniens.

Pour les Métallos FGTB, la solidarité avec le peuple Palestinien n'est pas un concept vide. Depuis 2014, notre Centrale finance des projets dans le domaine de la santé. Nous avons, à titre d'exemple, participé au financement de la rénovation des urgences d'un hôpital à Bethléem.

En 2022, la MWB et l'ABVV Metaal ont très vite compris qu'il fallait continuer à être auprès des opprimés et nous avons lancé un projet de soutien. Nous avons financé l'achat et la pose de panneaux photovoltaïques sur un hôpital de Gaza. Heureusement cela fut finalisé juste avant les bombardements actuels. Cela a permis de continuer à soigner les patients alors que Israël avait coupé l'électricité ! En tant que Métallos vous pouvez en être fiers. Un petit bout de notre Centrale lutte aussi sur le terrain pour la population de Gaza.

Mais cet hôpital aujourd'hui a été partiellement détruit par les bombardements incessants ; blessant, tuant parfois beaucoup de personnes qui s'y trouvaient. Nos panneaux ont été endommagés et les conditions dans lesquels les médecins doivent opérer sont indescriptibles.

Voilà pourquoi, nous continuerons tant qu'il le faudra à défendre la lutte du peuple palestinien et que nous revendiquons un cessez le feu immédiat !

Les Métallos, plus que jamais connectés avec les jeunes

À l'approche des élections sociales, nous sommes allés à la rencontre de Jennifer – 31 ans – (Touring) et Selami – 32 ans – (Audi Brussels) pour évoquer leur parcours. Ne vous trompez pas quant à leur jeunesse, ils ont déjà une belle expérience comme représentants des travailleurs !

Jennifer se présentera sur les listes Métallos FGTB pour la deuxième fois. Et ce, avec la même envie et combativité que lors de sa première candidature. Elle est la plus jeune dans l'équipe syndicale FGTB de l'entreprise. Malheureusement, il n'y aura pas de listes jeunes chez Touring lors des élections sociales en mai, car le seuil de 25 n'est pas atteint. Qu'à cela ne tienne ! Le souffle nouveau de Jennifer apporte une belle énergie au groupe, un enthousiasme communicatif. Elle s'investit pleinement dans son mandat !

Jennifer a également un mandat au sein de la Commission Jeunes de la FGTB de Bruxelles. Cette commission interprofessionnelle propose des pistes de réflexion et d'action sur toutes les problématiques rencontrées par les jeunes lorsqu'ils sortent de l'école et se retrouvent sur le marché du travail... un peu démunis : l'accès à un premier emploi, les boulots précaires, l'accès au logement, la flambée des prix des loyers et du coût de la vie en général. Les combats sont nombreux et c'est avec détermination que Jennifer les mène dans et en-dehors de son entreprise.

Quant à Selami, il a été élu lorsqu'il avait 24 ans. Et il en est déjà à son second mandat syndical. Dans son entreprise il y a 43 jeunes travailleurs et une centaine de jeunes intérimaires qui voteront également. Ce seuil permet d'instaurer une liste de jeunes à part entière en vue des prochaines élections sociales. L'équipe syndicale est déjà composée de nombreux jeunes. C'est une force de pouvoir compter sur eux ! Un avantage pour la communication. Un nouveau jeune embauché va plus spontanément aller vers quelqu'un de sa génération pour nouer des contacts. Les jeunes sont davantage familiarisés avec les réseaux sociaux et cette nouvelle forme de communication faite de messages courts, illustrée

par des vidéos de quelques secondes. Ils utilisent les applications sur smartphone à la place des supports papiers. D'ailleurs, notre organisation l'a bien compris, c'est pourquoi elle s'est adaptée à ces évolutions en créant des nouvelles apps, mais sans oublier notre force : le terrain !

Ces évolutions soulignent encore une fois l'importance des formations syndicales qui offrent des outils pour décrypter l'information en flux continu. Les jeunes délégués sont ici essentiels en tant que lien entre les jeunes travailleurs et les travailleurs seniors mais également pour aider à prendre le recul nécessaire face aux multitudes de discours dissonants sur le Web.

Les élections sociales du mois de mai prochain sont très importantes. Toutes les tranches d'âge sont concernées. Les combats porteront sur de meilleurs salaires, l'embauche de jeunes, des CDI, l'égalité homme-femmes, le bien-être et la sécurité des travailleurs, la diversité, la réduction du temps de travail avec maintien du salaire, la pénibilité, des fins de carrière à l'abri des soucis... Les Métallos mèneront

ces combats comme ils l'ont toujours fait. De manière intergénérationnelle, en ne laissant personne à l'écart, en s'appuyant sur les talents de chacun. Ici plus que jamais, nos jeunes ont une merveilleuse carte à jouer !

Sous la bannière « Soyons connectés », le dernier Congrès des Métallos du Brabant mettait déjà l'accent sur le potentiel de cette jeunesse porteuse de l'ADN Métallo. Cette jeunesse est notre avenir. ◀

”

Les Métallos mèneront ces combats comme ils l'ont toujours fait. De manière intergénérationnelle, en ne laissant personne à l'écart, en s'appuyant sur les talents de chacun.



Annonçons la couleur en 2024 !

Pour les syndicalistes, l'année 2024 sera une année charnière qui sera marquée par des élections, dont les résultats seront déterminants pour tous les travailleurs de manière générale et pour les ouvriers du transport en particulier.

L'UBT REMPORTE LES ÉLECTIONS SOCIALES !

Ça, j'en suis convaincu. Lors des élections sociales de mai, les ouvriers de nombreux secteurs du transport pourront choisir qui les représentera dans les comités pour la prévention et la protection au travail et dans les conseils d'entreprise. Pour les représentants syndicaux, ce sera un peu comme passer un examen. Les ouvriers du transport pourront en effet nous dire s'ils estiment que nous avons fait du bon boulot en tant que syndicat. Lors des élections sociales précédentes, l'UBT est devenue le plus grand syndicat des secteurs du transport. Nos délégués ont travaillé d'arrachepied ces quatre dernières années. Je suis donc persuadé que nous serons à nouveau récompensés par nos collègues.

FAIRE LES BONS CHOIX LORS DES ÉLECTIONS POLITIQUES

En 2024, plus de la moitié de la population adulte mondiale se rendra aux urnes dans plus de 70 pays dans le monde. Cela devrait être une célébration de la démocratie, mais dans de nombreux pays, la population n'a pas le droit de vote et subit le joug de la dictature.

Des élections auront également lieu dans notre pays. Nous aurons notre mot à dire sur nos représentants et nous devons en tirer pleinement parti. En juin, nous voterons pour les régions et les communautés, pour le parlement fédéral et pour le parlement européen. En faisant les bons choix, nous pouvons nous assurer que nos représentants mettent en place des politiques progressistes. Qu'ils mettent l'accent sur des points en accord avec notre programme syndical. C'est pourquoi l'UBT a rédigé un memorandum exposant sa vision.

FAIRE FRONT CONTRE L'EXTRÊME DROITE

À en croire les sondages d'opinion, 25 % des Flamands envisageraient de voter pour le Vlaams Belang. Et même s'il n'existe pas d'équivalent en Wallonie, nous y voyons aussi des partis extrémistes faire leur apparition ou des partis traditionnels comme le MR se rapprocher de leur idéologie.

Les ouvriers du transport qui pensent à voter pour l'extrême droite font une très grave erreur. Ces partis n'ont en effet pas du tout l'intention de mener une politique favorable aux travailleurs et aux travailleuses. À titre d'exemple, le Vlaams Belang ne s'est aucunement opposé au renforcement de la loi de 1996 qui a gelé nos salaires. Il a également voté au Parlement européen contre le relèvement des salaires minimums. La liste des positions antisociales du Vlaams Belang et consorts est longue. Ne vous

méprenez pas, le Vlaams Belang est un parti anti-syndicat qui n'hésitera pas à mettre l'UBT hors jeu et donc à s'attaquer à vos droits à la moindre occasion. L'histoire nous apprend que lorsque l'extrême droite arrive au pouvoir, elle s'attaque en premier lieu aux syndicats, allant même jusqu'à les interdire.

NE PAS ÊTRE SUR LE BANC DE TOUCHE

En tant que membres de l'UBT, nous savons qu'il est important de collaborer avec les partis politiques dont le programme est très proche de celui de la FGTB et de l'UBT. Il s'agit des partis socialistes Vooruit et PS. Ils ne sont pas sur le banc de touche, mais prennent leurs responsabilités. Cela signifie aussi qu'ils trouvent des compromis, que nous ne pouvons pas toujours accepter et contre lesquels nous faisons aussi campagne s'il le faut. Nous ne pouvons toutefois pas nier que, grâce aux socialistes, nous avons obtenu un relèvement des pensions et du salaire minimum, ainsi que la protection du mécanisme d'indexation automatique des salaires (faisant de la Belgique le pays européen où les salaires ont le mieux suivi la flambée des prix). Nous savons également que, grâce à l'aide de Pierre-Yves Dermagne, ministre socialiste de l'Emploi, nous avons trouvé une solution, après négociation, pour garantir le statut de nos dockers face à une nouvelle attaque de Fernand Huts et compagnie.

DEUX FEMMES À L'EUROPE !

L'importance de l'Union européenne est souvent sous-estimée. Pourtant, 85 % des réglementations dans le secteur du transport sont décidées au niveau européen. Citons par exemple les Paquets Portuaires qui mettent à mal le statut de nos dockers et le Paquet Mobilité qui détermine notamment les règles de cabotage dans le secteur du transport routier ou les temps de conduite et de repos des chauffeurs de poids lourds et d'autobus.

Depuis des années déjà, l'UBT peut compter sur le soutien actif de Kathleen Van Brempt de Vooruit au Parlement européen. C'est par des actions concrètes qu'elle a soutenu la lutte de l'UBT pour le statut des dockers et pour un Paquet Mobilité censé nous permettre de lutter contre le dumping social. Avec Estelle Ceulemans, actuellement encore secrétaire générale de la FGTB à Bruxelles, elle continuera de se battre au Parlement dans les années à venir pour une Europe sociale et démocratique. L'UBT compte sur ces deux femmes pour défendre les intérêts syndicaux des ouvriers du transport. Enfin, de nombreux membres de l'UBT figurent sur les listes du PS et de Vooruit pour les prochaines élections. Ils ont notre soutien !

Frank Moreels, Président de l'UBT



L'IMPACT DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE SUR NOTRE TRAVAIL

Le monde est à nous

À l'ère de la numérisation rapide, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA), le secteur du transport a subi une profonde transformation. Quelles en sont les conséquences pour l'emploi et les travailleurs ? Frank Moreels, président de l'UBT, se penche sur cette importante évolution dans son livre « Le monde est à nous ».

POUR UN VOTE FORT, VOTEZ 3

Les élections sociales débuteront le 12 mai. Il s'agira d'un moment crucial pendant lequel les travailleurs éliront les représentants qui défendront leurs intérêts au travail. Cette année, l'UBT-FGTB est fière de vous présenter sa liste portant le numéro 3. Nous vous appelons à faire le choix d'un vote fort, pour une représentation forte dans votre entreprise.

Pour un travail fort, votez 3 !



Encore récemment, on craignait que l'automatisation et la numérisation fassent disparaître des emplois. On peut voir les choses différemment : en soi, ce n'est pas la technologie qui menace l'emploi, ce sont les changements dans les modèles d'entreprise.

Il est crucial d'apporter certaines nuances aux prévisions générales véhiculées en matière de perte d'emplois due à l'automatisation. Par exemple, dans le cas des chauffeurs poids lourds, l'accent est mis sur la diversité de leurs tâches, qui ne peuvent pas toutes être effectuées par des machines. Des études, dont celles de McKinsey et du Forum économique mondial, prédisent également tant la perte que la création d'emplois dues à l'impact de la numérisation.

En tant que syndicat, nous sommes responsables de la protection des droits des travailleurs face aux évolutions technologiques. L'apparition du travail via des plateformes est citée comme un défi supplémentaire, appelant les syndicats à développer de nouveaux modèles d'entreprise et à offrir leurs services à de nouveaux groupes cibles.

Avec l'essor de l'e-commerce durant la pandémie de la Covid-19, le secteur de la logistique a connu une croissance sans précédent. La demande en services de livraison a explosé et des entreprises comme Amazon, qui ont joué un rôle de leader dans cette expansion, ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de manière considérable. Néanmoins, toute médaille a son revers : cette croissance est parfois synonyme de mauvaises conditions de travail et d'exploitation pour les travailleurs, notamment dans de grandes entreprises comme Amazon. Nous plaidons pour une contribution équitable des systèmes automatisés au bien-être social via la fiscalité. La législation, la transparence et les cadres éthiques sont des éléments nécessaires aux évolutions technologiques.

Enfin, nous devons prendre garde à la puissance croissante des géants de la technologie et souligner la nécessité d'un contrôle accru, d'une participation à la démocratie et d'une gestion transparente des données.

En tant que syndicat, nous sommes prêts à faire face à cette évolution numérique non seulement sur le plan technologique, mais aussi et surtout sur le plan humain et social. En plaçant le bien-être et les intérêts des travailleurs au centre de nos priorités.

Pour en savoir plus sur l'impact de la révolution numérique sur l'emploi et d'autres aspects cruciaux de notre société lisez le chapitre complet sur www.lemondeestanous.be

Après la fumée blanche des négociations sectorielles, place aux constats...

Ces derniers mois, les responsables sectoriels et les secrétaires de la FGTB Horval ont mené des négociations et conclu des accords au niveau sectoriel et des entreprises. Voici leurs constats.

Premier constat : l'ingérence d'un gouvernement dans les négociations est néfaste. Dans une concertation sociale, les travailleurs et les employeurs essaient de parvenir à un accord. Mais si, dans le même temps, le gouvernement autorise les flexi-jobs dans un secteur, cela a un impact énorme sur les résultats obtenus. Selon les négociateurs, de meilleurs accords auraient pu être obtenus si le gouvernement n'avait pas permis l'extension des flexi-jobs.

Deuxième constat : il y a une petite ouverture pour la marge salariale. Le ministre Pierre-Yves Dermagne (PS) a instauré la possibilité de créer des fonds de pénibilité. Grâce à cela, les secteurs peuvent financer des mesures qui devraient permettre aux travailleurs de rester plus longtemps au travail, comme des formations et la réduction du temps de travail, ... Il y a eu des avancées. Cependant, à cause d'une norme salariale contraignante d'une part et de l'absence d'objectifs imposés d'autre part, il y a trop peu de marge pour de véritables améliorations.

L'ATTITUDE DES EMPLOYEURS DE PLUS EN PLUS DÉSOLANTE

Les employeurs n'ont parfois aucune honte. Si un représentant patronal propose de transférer une partie d'un secteur vers une autre où les salaires minimums sont encore plus bas, il faudrait se poser la question si celui-ci est capable de se représenter la vie de quelqu'un qui a du mal à joindre les deux bouts... Les employeurs sont prêts à donner quelque chose, à condition que cela ne coûte

pas cher. Ils savent qu'ils doivent faire concurrence à d'autres entreprises et à d'autres secteurs pour recruter les nouveaux travailleurs indispensables et pour maintenir les leurs. Pourtant, ils n'y sont apparemment pas trop confrontés, sinon la loi sur le blocage salarial aurait déjà été supprimée depuis longtemps.

L'INDEXATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES COMME BOUÉE DE SAUVETAGE

Le gouvernement, sous la pression des libéraux, a maintenu la loi sur la norme salariale, empêchant les salaires d'augmenter au même rythme que les bénéfices des entreprises. Sous la pression des socialistes au gouvernement, une prime pouvoir d'achat a été introduite – selon des conditions à établir secteur par secteur.

Heureusement, il y a l'indexation automatique. Malgré les crises successives, notre économie a fait mieux que celle des autres pays européens. Les travailleurs ont moins souffert de perte de pouvoir d'achat. C'est grâce à la lutte syndicale qui a convaincu le gouvernement de ne pas toucher à ce mécanisme.

Il s'avère que de nombreuses entreprises ont une marge pour augmenter les salaires. L'argent est bel et bien là ! Les prochaines élections détermineront s'il existe un gouvernement qui permettra de véritables augmentations salariales. Nous attendons des hommes et femmes politiques d'avoir le courage de supprimer la loi sur la norme salariale.

COMMERCE ALIMENTAIRE

Il aura fallu des mois de réunions interminables avec les employeurs et plusieurs jours de mobilisations des travailleurs pour finalement obtenir un accord pour les deux ans à venir dans le secteur du commerce alimentaire ouvrier.

Les négociations sectorielles

Les négociations pour la CP 119 ont été très longues et très compliquées. Longues, parce qu'elles ont débuté le 19 juin et n'ont abouti à un accord que le 5 décembre 2023 après 3 jours d'actions. Compliquées car avant même que les négociations ne débutent, la marge de 0 % fixée par la loi de 96 mettait les employeurs dans un fauteuil. Ensuite, est venu le dossier Delhaize, la franchisation et ses potentielles répercussions pour les dépôts. La présentation misérabiliste du secteur par les employeurs n'y était pas non plus pour rien. Malgré les bénéfices exceptionnels engrangés durant la période Covid, ils ne voulaient octroyer qu'une prime de pouvoir d'achat symbolique aux travailleurs. Mais les éléments majeurs de blocage étaient : la non-volonté de négocier en entreprise, de traduire en CCT d'entreprise les accords visant à améliorer le bien-être au travail et enfin, la déclaration de principe « les travailleurs coûtent trop cher et ne sont pas assez flexibles ».

DROIT DE GRÈVE

Double victoire judiciaire contre Colruyt

L'un des plus gros acteurs de la grande distribution du pays a, en novembre dernier, envoyé les huissiers pour casser les piquets de grève des travailleurs et travailleuses du commerce alimentaire. La justice donne finalement gain de cause aux syndicats.

Novembre 2023, 9e tour de table des négociations sectorielles dans le commerce alimentaire ouvrier (CP 119). Depuis des mois, les employeurs sont totalement hermétiques, ils ne veulent rien céder. Et surtout pas la fameuse prime pouvoir d'achat, tour de passe-passe du gouvernement fédéral pour faire oublier la marge salariale à 0 %.

PIQUETS, BARRAGES, TRACTS... ET HUISSIERS

Mais face à eux : des syndicats bien déterminés à ne rien lâcher non plus. Pour soutenir leurs représentants syndicaux, les travailleurs répondent présents et débrayent une première fois le 10 novembre dernier. Des piquets de grève, des barrages filtrants et distributions de tracts s'organisent dans et devant les dépôts wallons, flamands et bruxellois des groupes Colruyt, Delhaize ou encore Aldi. Conséquence : des travailleurs en grève, et un trafic des camions de livraisons fortement ralenti... Ce qui n'a pas été au goût de Colruyt. La direction du groupe n'a pas attendu 24 heures pour aller chercher une ordonnance auprès du tribunal, dans le but d'envoyer les huissiers sur place.

COLRUYT GAGNE UNE MANCHE

Colruyt gagne alors la première manche en obtenant du tribunal une ordonnance unilatérale interdisant à ses propres travailleurs de mener toute action syndicale du 10 novembre au... 9 janvier 2024 !



Les militants se voient même menacés d'astreintes à payer si les barrages filtrants en place ne sont pas levés immédiatement. Après celles menées par Delhaize, c'est une nouvelle attaque au droit de grève qui est ici portée par un géant de la distribution.

BAISSER LES BRAS ? PAS QUESTION !

La FGTB Horval ne comptait pas en rester là. Elle a décidé de mener une bataille judiciaire en attaquant l'ordonnance du juge demandée par Colruyt. Finalement, la Justice a décidé de donner raison aux syndicats, et ce à deux reprises. Le 30 novembre, le tribunal de première instance néerlandophone de Bruxelles a déclaré irrecevable la requête introduite par Colruyt. Le 19 décembre dernier, le tribunal de première instance de Tournai a rendu la même décision. Colruyt a d'ailleurs été condamné à payer les frais de procédure judiciaire.

Ces victoires doivent faire figure d'exemple. Elles démontrent que les employeurs ne peuvent pas piétiner le droit de grève dès qu'ils sont mécontents. Cela doit aller plus loin. Le recours systématique aux huissiers pour casser un piquet de grève pacifique ne doit plus être permis, les travailleurs doivent pouvoir continuer à s'exprimer librement. Ils en ont le droit !

n'auront jamais été si difficiles

DES AVANCÉES NON NÉGLIGEABLES

C'est dans ce contexte très toxique que s'est déroulée la négociation. Trois journées d'actions ont été nécessaires pour faire bouger les lignes et permettre la conclusion d'un accord. Accord parvenu le lendemain de celui signé pour les Commissions Paritaires des magasins et qui pour les employeurs devait être un accord cadre y compris pour les ouvriers de la CP 119. Dans ce contexte hostile, la FGTB Horval a réussi à :

- améliorer les primes pouvoir d'achat,
- permettre les négociations en entreprise,
- faire passer les primes d'équipe de 0,27 €/h à 0,32 €,

- faire passer l'intervention dans les frais de transport privé de 80 à 100 % du prix de la carte de train,
- augmenter l'indemnité vélo et
- étendre l'intervention pour la garde d'enfant jusqu'à 12 ans.

Le constat est clair. Il est de plus en plus difficile de conclure des accords avec des employeurs qui estiment que rémunérer les actionnaires est indispensable tandis que les travailleurs sont un coût. La concertation sociale est, elle aussi, de plus en plus compliquée avec une loi de 96 qui menotte littéralement les travailleurs dans les négociations. C'est un verrou à faire sauter si l'on veut retrouver des négociations libres. ◀

FRANCHISATION CHEZ DELHAIZE

Les témoignages alarmants des travailleurs

Cela fait maintenant trois mois que le processus de franchisation chez Delhaize est en cours, avec 33 magasins ayant déjà effectué la transition vers une gestion indépendante. Bien que la direction ait assuré que l'impact serait limité pour les travailleurs, la réalité sur le terrain dépeint un sombre tableau.

Depuis l'annonce unilatérale de la franchisation le 7 mars dernier, la direction de Delhaize a maintenu le cap, ignorant les préoccupations des organisations syndicales et négligeant le bien-être des travailleurs. La promesse de respecter la CCT 32 bis et de préserver certains acquis sociaux fondamentaux n'a pas été tenue, laissant les employés nouvellement franchisés face à des conditions de travail détériorées et une pression croissante.

Dans cet article, vous découvrirez les témoignages glaçants des conditions de travail dans certains magasins franchisés.

DES MANQUEMENTS LÉGAUX

Dans de nombreux magasins, des retards et des erreurs dans le paiement des salaires sont signalés, avec des travailleurs n'ayant toujours pas reçu de fiches de paie après deux mois. Voici ce qu'une personne qui travaille chez Delhaize nous raconte : « Depuis novembre dernier, nous sommes passés en franchise. Depuis lors, nous n'avons toujours pas reçu ni nos fiches de paie ni nos fiches de prestations. Lors du dernier paiement de salaire, j'ai touché environ 200 € de moins. Je n'en connais pas la raison et sans documents sociaux, impossible de vérifier. Dès le début, mes collègues m'ont aussi signalé des problèmes dans ce qu'ils avaient perçu... J'ai alors interpellé la nouvelle direction à propos des paiements, j'ai posé des questions, j'ai demandé quand je pourrais recevoir ma fiche de paie. En retour, je me suis faite agresser et éjecter du magasin, comme une malpropre, devant mes collègues. Le ton est monté. Mon boss m'a dit : 'Maintenant, c'est moi ton patron. Il faudra t'y habituer. Tu sors de mon magasin et ce n'est pas la peine de revenir'. J'ai ensuite reçu un courrier calomnieux et une mise à pied d'un jour. Tout ça pour avoir osé les interpellier. »

Cela complète malheureusement d'autres constats : travail d'étudiants sans contrat, absence de déclaration et de fourniture d'équipements de protection individuels. Les engagements en matière de restrictions médicales, de crédits-temps, de compléments maladie et d'autres avantages sociaux ne sont pas respectés, laissant les travailleurs confrontés à des incertitudes constantes.

LES AVANTAGES PARTIS EN FUMÉE

Les travailleurs avaient droit à des avantages tels que des chèques repas ou une assurance hospitalisation. Mais pas que... Une personne qui travaille chez Delhaize nous raconte : « On a perdu notre chèque consommation de €100 en 2023 et on ne bénéficie plus de la réduction de 10 %. Cela ne paraît pas énorme mais pour beaucoup, cela représente un petit plus essentiel pour le portefeuille. »

Les promesses ne sont également pas respectées, notamment : « Delhaize nous a fait des promesses mais ne les tient pas. La direction n'en a plus rien à faire de nous. Lorsqu'ils ont poussé vers le passage en franchise, ils nous ont assuré que les personnes en crédit-temps fin de carrière ne perdraient rien et qu'elles continueraient à bénéficier d'un complément. Le plus grand flou règne aujourd'hui sur qui va verser ce complément. Le fonds social ? Le repreneur ? Delhaize ? Lorsque j'essaie de contacter le siège pour avoir des réponses pour mes collègues qui ne savent pas quoi faire, on me répond que nous ne faisons plus partie des collaborateurs et qu'on ne sait pas nous aider. On nous a abandonné... »

LA VIE PRIVÉE DES TRAVAILLEURS IMPACTÉE

On le sait, pour de nombreux travailleurs, leur vie privée est réglée selon les horaires de l'enseigne depuis des années. Seulement, avec l'arrivée des nouveaux patrons, les horaires sont modifiés. Une personne qui travaille chez Delhaize nous explique : « On nous avait dit que rien ne changerait mais dans les faits, cela ne se passe pas comme cela. On nous change les heures d'ouvertures, on nous change nos horaires, le contenu de nos tâches et même le règlement de travail. Cela a un impact énorme sur notre vie privée. Mais tout ça, les nouveaux patrons s'en fichent... »

* Le choix du terme « une personne qui travaille chez Delhaize » est utilisé pour éviter la reconnaissance du/de la témoin et d'éventuelles pressions et/ou représailles des nouveaux patrons sur lui/elle..



SETCa



Que voulons-nous pour 2024 ?

Nos secrétaires fédéraux nous expliquent quels sont leurs souhaits pour l'avenir sur le plan social et syndical

”

Je voulais juste défendre mes droits et le signaler. Ils ont été jusqu'à envoyer trois combis de police sur mon lieu de travail, disant que je les avais menacés, ce qui est totalement faux.

Délégué-e syndical-e chez Delhaize

RÉPRESSIONS SYNDICALES

Au-delà des problèmes liés aux conditions de travail, les délégués syndicaux font également face à des pressions et des attaques lorsqu'ils soulèvent des questions. Quelqu'un nous explique : « Le nouveau directeur m'a pris en grippe directement. Il était toujours derrière moi, il me surveillait, il m'a bien fait sentir qu'il allait essayer de m'avoir. Il m'a mis la pression pour faire des heures le dimanche et pour changer mes heures le vendredi, ce que j'ai refusé. Les choses se sont envenimées lorsque j'ai été voir la DRH pour dire que je n'étais pas d'accord avec mon horaire. Je suis resté extrêmement calme tandis qu'elle m'invectivait à travers tous les couloirs, devant mes collègues. Je voulais juste défendre mes droits et le signaler. Ils ont été jusqu'à envoyer trois combis de police sur mon lieu de travail, disant que je les avais menacés, ce qui est totalement faux. Mes collègues, qui ont tout vu, étaient en larmes et choqués. C'est d'une telle violence... Ce sont des pratiques de cowboy. Je l'ai très mal vécu. »

Le tableau est alarmant, et il est impératif que Delhaize assume ses responsabilités envers les travailleuses et travailleurs.

Le SETCa continue de lutter pour faire respecter leurs droits, dénonçant les pratiques inacceptables et appelant les responsables politiques à intervenir. La franchisation ne doit pas devenir la norme dans le commerce, et il est crucial de veiller à ce que les employeurs respectent la législation sociale. Delhaize doit rester l'épisode isolé d'une histoire antisociale dans le secteur du retail.



Myriam Delmée, Présidente et en charge du secteur commerce

« Dans le commerce, plus qu'ailleurs avec le dossier Delhaize, nous mesurons à quel point la présence syndicale est un élément de stabilisation, d'amélioration des conditions de travail. Mon vœu pour 2024 : une représentation syndicale pour tous dans toutes les entreprises quelle que soit la taille. La force du collectif, ce n'est pas qu'un slogan ! »

Johan Van Eeghem, Vice-président et en charge du secteur non-marchand



« En 2024, nous nous engagerons aussi pour la solidarité syndicale internationale. Pourquoi ? Dans le monde du travail actuel, cela n'a pas de sens de rester isolé sur son île et de ne réaliser que ses propres progrès sociaux. Si l'on veut établir des rapports de force, il faut reconnaître que l'on ne peut pas réussir seul dans un monde qui fonctionne avec des chaînes d'approvisionnement et des connexions économiques à l'échelle mondiale. La solidarité n'est pas un luxe. Elle est une manœuvre intelligente dans une partie d'échecs économique où collaborer a plus d'impact que nager seul à contre-courant. »



Rudy Pirquet, Secrétaire Fédéral secteur services

« Il faut que le marché du travail embrasse l'innovation et l'équité. Que les défis actuels, tels que la digitalisation croissante ou la protection de l'environnement, soient transformés en opportunités de formation et de reconversion professionnelle. Nous devons construire un avenir où chaque travailleur a accès à des conditions équitables, des salaires dignes, et une reconnaissance juste de ses compétences. En cette période d'élections sociales, cruciales pour la démocratie au sein des entreprises, bâtissons, ensemble, un avenir professionnel meilleur pour toutes et tous. »

Stéphane Piron, Secrétaire Fédéral secteur industrie et SEL



« Améliorer la qualité de l'enseignement doit constituer une priorité car c'est là, entre autres, que se construisent nos générations futures. Il faut pour cela remettre le focus sur la mission première des enseignants, à savoir l'apprentissage, et en finir avec la surcharge bureaucratique dont ils sont inondés. Dans le secteur de l'industrie, les défis du futur sont nombreux et nos responsables politiques doivent en prendre conscience. Les entreprises doivent prendre le train en marche de la transition énergétique mais elles doivent aussi tenir compte des travailleurs et de leurs besoins. »



Valérie Van Wallegghem, Secrétaire Fédérale secteur finances et commerce

« La solidarité, cela ne décrète pas, cela se construit ! Et c'est ce vers quoi nous devons tendre en 2024. Ces dernières années, nous avons pu constater de plus en plus de retour vers l'individualisme. La crise du Covid a considérablement accéléré l'isolement des travailleurs et le repli sur soi. En tant que syndicat, nous continuerons à défendre des solutions collectives et concertées. C'est seulement via cette voie que nous pourrons tendre vers plus de progrès social pour toutes et tous. »



Nathalie Lionnet, Secrétaire Fédérale secteur non-marchand

« Dans le secteur non-marchand, nous sommes fiers d'avoir engrangé une belle victoire l'an passé avec une réduction collective du temps de travail dans le secteur du handicap, de l'aide aux familles, de l'action sociale et du socioculturel. Nous espérons poursuivre sur cette voie. Que la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et sans perte de salaire devienne une réalité aussi dans d'autres secteurs. Le non-marchand participe à une mission sociétale essentielle. Nous devons réussir à ce que ces travailleuses et travailleurs continuent à prendre soin de la population et les accompagnent tout au long de la vie sans sacrifier leur santé physique et mentale. »



Evert Persoon, Secrétaire Fédéral secteur(s) non-marchand

« Je souhaite du fond du cœur que toute l'attention se porte sur des thèmes qui comptent vraiment et non sur des discussions symboliques qui nous divisent. Ce sont les thèmes dans lesquels nous jouons un rôle central : le maintien et le renforcement du pouvoir d'achat et des salaires, du temps pour les loisirs et un système de sécurité sociale solide qui nous protège. Dans le non-marchand, nous nous engageons pleinement pour une réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire. Je suis convaincu qu'avec une stratégie nouvelle et soigneusement réfléchie, dans laquelle nous incluons chacun et chacune, nous pouvons faire changer les choses en la matière. »



Jan Meeuwens, Secrétaire Fédéral services et industrie

« Le secteur des services se développe d'année en année. Les employeurs exploitent les changements de comportement en matière de consommation pour exiger des travailleurs une flexibilité déraisonnable. Nous avons trop longtemps adopté une attitude défensive et il est temps de renverser la vapeur. Plus que jamais en 2024, une solide réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire doit figurer en tête de nos priorités, particulièrement en raison de la progression de l'intelligence artificielle, que rien n'arrête. À toutes et tous, je souhaite une année combative ! »



Dorine Cordy, Secrétaire Fédérale services, industrie et finances

« Pour la nouvelle année, j'aimerais souhaiter à chacune et chacun un monde placé sous le signe de la solidarité, de la durabilité et de la paix. Je souhaite à nos candidats SETCa un immense succès aux élections sociales dans toutes les catégories et tous les secteurs où nous sommes présents. Ainsi qu'un résultat démocratique, de gauche et socialiste lors des élections politiques, loin des influences de droite et fascistes. »



Jan De Weghe, Secrétaire Fédéral commerce

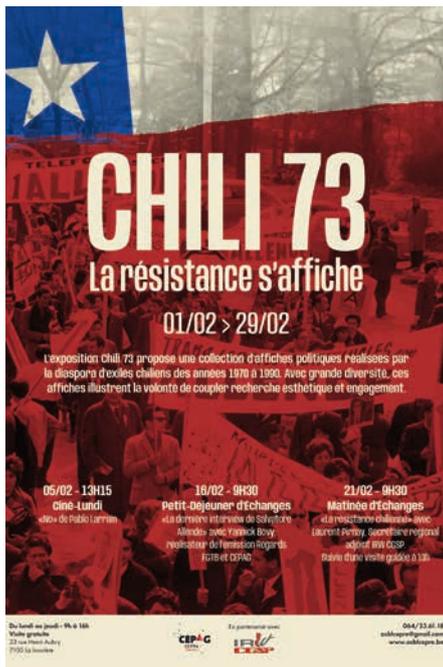
« Je souhaite aux travailleurs et travailleuses de Delhaize et de Mestdagh beaucoup de courage. J'espère qu'ils savent qu'ils n'étaient pas seuls. Que tous les travailleurs du Commerce puissent réaliser que le combat des Delhaiziens et des travailleurs de Mestdagh est et a été le leur également. Et à eux tous, je souhaite le courage de continuer à se battre, avec le SETCa, pour leurs propres conditions de travail à l'avenir également. » ◀

EXPOSITION

Chili 73, la résistance s'affiche

L'exposition Chili 73 propose une collection d'affiches politiques réalisées par la diaspora d'exilés chiliens des années 1970 à 1990.

- Quand ? Du 1er au 29 février, du lundi au jeudi - 9h à 16h
- Où ? 23 rue Henri Aubry, 7100 La Louvière
- Organismes : CEPRé, IRW CGSP.



Autres événements prévus dans le cadre de l'expo :

- Le 05/02 à 13h15 : Ciné-Lundi. Projection du film « No » de Pablo Larrain.
- Le 16/02 à 9h30 : Petit-Déjeuner d'Échange sur « La dernière interview de Salvatore Allende » avec Yannick Boyv, réalisateur de l'émission Regards (FGTB et CEPAG).
- Le 21/02 à 9h30 : Matinée d'Échanges sur « La résistance chilienne » avec Laurent Pirnay, Secrétaire régional adjoint IRW CGSP. Suivie d'une visite guidée à 13h.

Plus d'infos : www.asblcepre.be

CONFÉRENCE

Se mobiliser depuis la Belgique pour la Palestine

Depuis plus de 3 mois, nous assistons à une intensification des attaques contre le peuple palestinien. Hormis la courageuse plainte déposée par l'Afrique du Sud à la Cour Internationale de Justice, les États Occidentaux restent timides face à la



condamnation de ces crimes. Pourtant, de nombreuses mobilisations ont vu le jour partout dans le monde. Quels impacts ces actions ont-elles dans la lutte pour la libération du peuple Palestinien ?

- Quand ? Le mercredi 7/02 à 19h.
- Où ? Au DK, rue du Danemark 70B, Bruxelles.
- Organismes : Jeunes FGTB, BDS-Bruxelles, ABP, Intal.

THÉÂTRE-DÉBAT

« Et voilà le travail »

Cespectacle, écrit sur base de témoignages d'une ouvrière, parle des conditions de travail et d'une grève héroïque menée par des femmes. Plus qu'une pièce sur le « travail », il s'agit d'une fable sociale, aux contours humoristiques, qui explore les méandres d'un système économique violent qui précarise toujours plus les travailleurs et les travailleuses et fragilise l'emploi. « Et voilà le travail ! » nous invite à réfléchir au travail aujourd'hui.

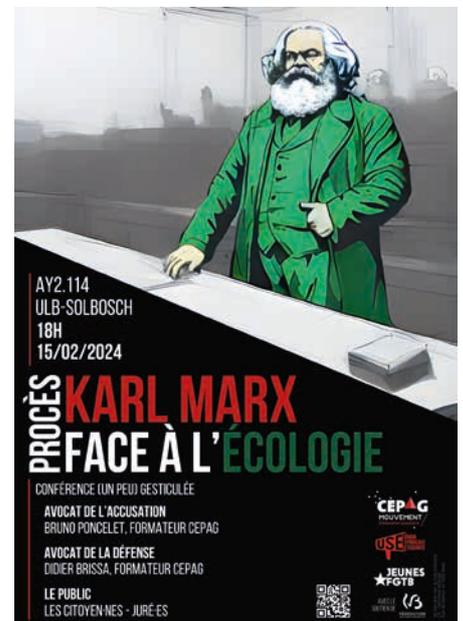
- Quand ? Le jeudi 15/02 à 20h.
- Où ? Cité Miroir, Place Xavier Neujean 22, 4000 Liège.
- Organismes : Promotion & Culture, CEPAG, Jeunes FGTB, FGTB Wallonne, FGTB Liège-Huy-Waremme et la compagnie Maritime avec le soutien de la FWB.
- Inscription souhaitée : philippe.bordignon@promotionculture.be ou au 04/221.95.83



CONFÉRENCE (UN PEU) GESTICULÉE

« Le procès de Karl Marx face à l'écologie »

« Marx précurseur de l'écologie ? En effet, les états à l'économie socialisée, inspirés de ses écrits, furent dominés par une vision (hyper-) productiviste ne tenant aucun compte des impératifs environnementaux. Cela leur a valu une critique approfondie des mouvements écologistes. Et si la redécouverte des archives de Marx permettait d'en faire un précurseur des préoccupations environnementales, comme partie intégrante de sa critique du capitalisme ? » Participez au procès où vont s'affronter les thèses de la défense et de l'accusation. Il vous reviendra à vous, public, d'énoncer votre verdict au terme du procès !



- Quand ? le jeudi 15/02 à 18h.
- Où ? À l'ULB, Square Jean Servais, salle 2.114, bâtiment A.
- Organismes : CEPAG, USE et Jeunes FGTB, avec le soutien de la FWB.

LIÈGE VERVIERS NAMUR LUXEMBOURG

Avis aux affiliés de la Centrale du Transport - UBT

Dans le cadre du passage vers cette nouvelle année, nous vous informons des nouveaux taux de cotisations qui seront appliqués à partir du 01/01/2024.

Taux mensuel de cotisations :
 Actifs 18,00 €
 Travailleurs à temps partiel : 12,00 €
 Pré-pensionnés : 12,00 €
 Demandeurs d'emploi, Malades : 11,00 €
 Pensionnés : 5,00 €

La lutte du syndicat UGTT pour le maintien de la démocratie en Tunisie



Tunisie, 2013. Le pays est au bord d'une guerre civile. La démocratie tient à un fil. L'Union générale tunisienne du travail (UGTT), avec le patronat (Utica), la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et l'Ordre des avocats, décide alors de mener un dialogue national. Ce dialogue assurera une transition démocratique et leur vaudra un prix Nobel de la paix en 2015. Aujourd'hui, la situation est inquiétante : droits syndicaux bafoués, économie fragilisée... Nous avons interviewé Othman Jallouli, Secrétaire général adjoint du syndicat tunisien chargé de la protection sociale et du secteur informel.



La révolution tunisienne est la seule à avoir accouché d'une démocratie en devenir. Elle ne portait pas que sur le système politique mais était aussi sociale. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

En effet, la révolution de 2011 et l'instabilité politique qui en a découlé (actes terroristes visant des leaders politiques) ont transformé la société. Concrètement, la réalisation la plus importante est la signature du contrat social entre les trois partenaires sociaux, à savoir le gouvernement, l'UGTT et l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat en 2013. Un contrat qui soulignait l'importance du dialogue social dans la gestion des affaires économiques et sociales du pays. C'est notre syndicat qui a piloté le dialogue qui a abouti à la signature de ce contrat.

Vous étiez parmi les 4 organisations tunisiennes qui ont gagné le Prix Nobel de la Paix en 2015, pour avoir mené le dialogue national et permis à la Tunisie de sortir d'une crise politique profonde. Qu'est-ce que ce prix a représenté pour vous ?

C'était un grand honneur. Ce prix a confirmé que notre organisation a joué un rôle très important en tant que médiateur pour la paix et le dialogue social.

La Tunisie connaît depuis de nombreux mois un contexte de régression des droits économiques et sociaux. Les jeunes sont notamment touchés par cette situation. Pourquoi ?

L'instabilité politique n'a pas permis les transformations radicales nécessaires à une amélioration des situations économique et sociale. Le pays a échoué à mettre en œuvre les réformes du travail prévues. La situation a ensuite été aggravée par l'arrivée du Covid-19.

Les chômage des jeunes a augmenté. Ils ont notamment des difficultés à lancer leurs projets. Résultat : ils se tournent

vers le travail informel pour subsister. Lors de notre dernier Congrès, début 2022, nous avons ajouté aux compétences de notre département social le suivi de l'économie informelle, afin d'assurer la transition de ces jeunes vers l'économie formelle.

Malgré ces régressions, en septembre 2022, nous avons signé un accord avec le gouvernement pour augmenter le salaire mensuel minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et les salaires dans le secteur public et la fonction publique. Et nous continuons à demander au gouvernement d'entamer des négociations afin de résoudre le déficit des finances publiques.

En quoi le Fonds Monétaire International (FMI) et ses prêts aggravent-ils la situation ? Quel rôle les gouvernements successifs jouent-ils par rapport aux injonctions du FMI ?

Il y a trois axes sur lesquels le FMI insiste : faire pression sur la masse salariale des fonctionnaires, vendre les entreprises publiques et stopper les subventions du gouvernement pour les biens de première nécessité.

Nous considérons que les recommandations dictées par le FMI pèsent sur les travailleurs et ne contribuent pas à résoudre les maux de l'économie tunisienne. En effet, la politique économique menée par les gouvernements sous son influence a augmenté l'inflation. Ceci s'est répercuté sur la population à travers la hausse des prix. L'indice de pauvreté a augmenté ; la classe moyenne est devenue une classe pauvre.

Depuis 2021 il y a un rejet du dialogue social par le gouvernement. Comment expliquez-vous cela ?

Il y a un blocage qui dure depuis juillet 2021. Il a été concrétisé par la publication d'une circulaire du gouvernement en décembre 2021 qui interdisait aux ministères et institutions gouvernementales de négocier avec les syndicats sans approbation préalable (du chef du gouvernement). Depuis, il n'y



a plus de négociations entre ministères et syndicats. Pourtant il y a eu des accords signés avec les gouvernements précédents. Pour nous il doit y avoir une continuité, mais le gouvernement actuel se désengage.

Nous avons organisé des grèves afin de faire respecter certains accords. Par exemple la grève générale du 16 juin 2022.

LIBERTÉS SYNDICALES MENACÉES

Les attaques contre les libertés syndicales se sont intensifiées ces derniers mois : licenciements de responsables syndicaux, nombreuses poursuites judiciaires contre des syndicalistes, utilisation des forces de l'ordre pour surveiller et restreindre l'activité syndicale et promotion des syndicats jaunes. Deux exemples marquants :

Dans la soirée du mardi 31 janvier 2023 Anis Kaabi, secrétaire général du Syndicat des autoroutes de l'UGTT, a été arrêté à sa résidence, par les forces de l'ordre à la suite d'une grève de deux jours ayant pourtant fait l'objet d'un préavis légal.

Moins de deux semaines plus tard, les autorités tunisiennes expulsaient Esther Lynch, la Secrétaire Générale de la Confédération Européenne des Syndicats. Elle avait exprimé sa solidarité lors d'une manifestation organisée par l'UGTT à Sfax. CES et UGTT avaient rappelé que manifester ou mener des actions de grève sont des droits fondamentaux reconnus internationalement et qui doivent être respectés.

Les atteintes aux libertés syndicales et au droit de grève sont nombreuses. Comme y répondez-vous ?

L'arrestation du secrétaire général du Syndicat des autoroutes est un message indirect des autorités politiques pour l'UGTT. Pour que l'on arrête de réclamer nos droits sociaux.

En ce qui concerne la camarade Esther Lynch, l'UGTT a condamné son expulsion. Cet acte est non conforme au droit de solidarité syndicale internationale. Nous avons également organisé un grand rassemblement en mars 2023 à Tunis pour dénoncer les pratiques d'arrestations de syndicalistes et défendre le dialogue social.

Suite à l'arrestation d'Anis Kaabi et d'Esther Lynch, la FGTB a mené des actions de soutien. Pourquoi sont-elles importantes ?

Nous applaudissons le soutien de la FGTB et de toutes les autres organisations syndicales solidaires. Il faut persévérer et continuer le combat pour imposer le respect des droits syndicaux. ◀

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele
Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopoulou
Daan Nelen
Léonard Pollet
Aïcha Magha
Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Mark Pauwels
Semra Cimsir
Caroline Haine
Annelies Huylebroeck
Sarah Buyle
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Mada Minciuna
Alissa De Ceuninck
Doriane Vandaul
Céline Boogaerts

Photos :

FGTB
iStock
Ali Selvi
Ioanna Gimnopoulou
Daan Nelen
Auréli Vandecasteele
Célia D'Amico

Layout :

www.ramdam.be



BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb**

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY